



FLANDRE-DUNKERQUE

LES NOUVEAUX DÉFIS DE L'ESPACE PUBLIC

FLANDRE-DUNKERQUE

**LES NOUVEAUX DÉFIS
DE L'ESPACE PUBLIC**

UN ESPACE PUBLIC POUR QUOI FAIRE ?

Réussir l'aménagement d'un espace public : avec la pandémie, cet objectif s'est mué en une véritable injonction pour les élus. L'expérience du confinement a en effet profondément modifié les attentes et les perceptions des habitants quant à leurs lieux de vie. Tous les espaces publics situés à 5 minutes à pied du domicile ont pris de la valeur, y compris les plus banals, comme le trottoir – l'un des grands impensés de l'urbanisme contemporain. L'agilité et l'adaptabilité ont fait irruption dans le paysage urbain : les aménagements créés le temps de la pandémie (et qui parfois perdurent) contribuent à rendre la ville vivante – comme les terrasses de café qui se sont étendues sur l'espace public – ou à faciliter la mobilité – comme les coronapistes... Et puis la nature, le besoin de nature, a explosé !

Comment faire pour que les espaces publics du quotidien soient à la hauteur de toutes ces nouvelles aspirations ? Quels usages sont-ils susceptibles d'accueillir ? Comment envisager leur conception désormais ?

C'est précisément l'objectif de cet ouvrage que de répondre à ces questions. Pour y parvenir, six thèmes sont explorés : le bien-être, la surprise, la végétation, la concertation, les

besoins essentiels et, enfin, le cas particulier de la rue. Les expertises des professionnels de l'agence d'urbanisme de la région Flandre-Dunkerque sont largement mobilisées. Tout comme celles de spécialistes – dont une docteure en neurosciences cognitives, un aménageur d'espaces ludiques et sportifs, une architecte-paysagiste, un directeur artistique... – choisis pour le regard neuf, acéré ou tout à fait singulier qu'ils portent sur les espaces publics.

Volontairement peu technique dans son langage et par son approche, ce livre peut tout à la fois se lire dans l'ordre ou le désordre, être picoré ou lu d'une traite. Plutôt que des photos, des dessins vous accompagneront dans votre lecture. Ils s'inspirent résolument de l'identité et du bâti des villes du territoire de travail quotidien de l'AGUR, sans pour autant qu'aucun lieu ne soit clairement identifiable. Une manière encore d'élargir votre champ des possibles.

Car en matière d'espace public, tout est bel et bien envisageable... À condition qu'on en ait eu l'idée !

Bernard WEISBECKER
Président de l'AGUR

SOMMAIRE

- 09** **CHAPITRE INTRODUCTIF**
L'état de la recherche avec Sonia Curnier
Espaces publics : si singuliers, si semblables
- 14** **CHAPITRE II**
Un espace public où l'on se sent bien
22 **Interview d'Emma Vilarem et Alice Cabaret**
Penser autrement les espaces publics grâce aux neurosciences cognitives
- 28** **CHAPITRE III**
Un espace public pour tous
38 **Interview d'Alicia Lugan**
Des espaces publics divers et hospitaliers pour tous
- 44** **CHAPITRE IV**
Un espace public qui répond aux besoins essentiels
52 **Interview de Pascal Le Brun-Cordier**
Art dans l'espace public : plaisir d'être en ville, joie de se sentir en vie
- 58** **CHAPITRE V**
Un espace public où le végétal tient le premier rôle
66 **Interview de Caroline Mollie**
« En ville, les arbres sont nos meilleurs alliés »
- 72** **CHAPITRE VI**
Un espace public qui crée la surprise
80 **Interview de Nicolas Lovera**
Des espaces publics attractifs grâce au design actif
- 86** **CHAPITRE VII**
La rue : un espace public à réinventer
94 **Interview d'Isabelle Baraud-Serfaty**
Pour lire l'avenir des villes, regardez le trottoir !

ESPACES PUBLICS : SI SINGULIERS, SI SEMBLABLES

— L'ÉTAT DE LA RECHERCHE —

Texte : Vanessa DELEVOYE - Journaliste | Illustration : Vincent CHARRUAU - Paysagiste

Et si à force de vouloir se différencier, les espaces publics finissaient par se ressembler tous ? C'est l'étonnant paradoxe soulevé par la chercheuse Sonia Curnier au terme de son travail de thèse, basé sur l'analyse approfondie – et la comparaison minutieuse – d'une quinzaine d'espaces publics européens aménagés entre 2000 et 2015.

C'est un constat que nous avons tous fait à l'occasion d'un séjour dans une capitale européenne ou une métropole française : les espaces publics sont désormais des éléments phares de l'aménagement urbain contemporain. De nombreuses villes utilisent ces lieux pour assoir leur identité, faire montre de leur attractivité, de leur dynamisme et de leur modernité. Ces dernières années, les réalisations en la matière ont rivalisé d'inventivité.

Pour comprendre ce phénomène, l'architecte-urbaniste suisse Sonia Curnier a analysé de nombreux processus de conception d'espaces publics. « *Le but de mon travail n'était pas de catégoriser les bons et les mauvais espaces publics : tous les exemples analysés ont des richesses et apportent des idées nouvelles, dont la complexité nécessite d'y porter un regard critique et approfondi* », indique-t-elle en préambule.

La chercheuse a davantage observé les nouvelles tendances d'aménagements,

catégorisés en grandes familles. Cinq familles exactement, comme autant de stratégies qui consistent respectivement à construire, modeler, activer, orner et « naturer » l'espace public. Passons-les en revue avec elle.

Construire

Les espaces publics construits ont pour marque de fabrique d'aborder l'espace public de manière tridimensionnelle, en érigeant une grande structure bâtie, sans fonction spécifique prédéfinie. « *L'immense couvert réfléchissant du Vieux Port de Marseille,*



signé Foster & Partners, Michel Desvigne et Tangram architectes en est un bon exemple: la toiture est conçue comme un lieu de rencontre protégé, où la foule vient s’amuser à observer son reflet dans le miroir disposé en plafond. Au MFO-Park à Zurich, la structure métallique envahie de plantes grimpanes, imaginée par un duo de paysagistes et d’architectes locaux, devient même habitable, les citoyens pouvant y monter pour s’installer sur des plateformes aménagées. »

Modeler

Les espaces publics modelés présentent des sols façonnés en reliefs, un peu comme si on avait voulu recréer artificiellement des paysages accidentés : le sol n’est plus plat, on le sculpte de manière à former des collines et des vallons. « Il y a une grande part ludique et une volonté de créer des sensations corporelles dans ces aménagements », commente Sonia Curnier. On peut y lire une volonté de rompre avec la rationalité et la monotonie urbaine, offrant aux citoyens une autre manière d’arpenter la ville, en prenant de la hauteur.

Activer

Les espaces publics activés puisent, eux, dans un registre traditionnel (bois, métal, formes simples) mais en proposant de nouveaux usages ludiques, hédoniques, conviviaux, plus contemporains, de manière à suggérer de nouvelles pratiques urbaines. « Cette préoccupation s’illustre notamment par une infinité de créations de mobilier urbain, développées tant par des designers, architectes ou paysagistes que par des fabricants industriels. On assiste par exemple à une multiplication du “mobilier de farniente” symbolisé par le développement de larges

banquettes d’usage indéfini, laissant aux citoyens une liberté dans la manière de s’y installer et notamment de s’y allonger confortablement. Dans cette mouvance, on trouve aussi les fontaines déclinées sous la forme de jeux aquatiques ou de vastes bassins permettant de se rafraîchir les jours de grande chaleur. »

Ornementer

Les espaces publics ornementés adoptent des revêtements de sols singuliers qui déterminent l’identité future de l’espace. « Fréquemment qualifiées de “tapis” (carpet strategy), les stratégies d’aménagement focalisées sur le revêtement de sol se déclinent sous la forme de motifs abstraits ou figuratifs, inspirés des arts plastiques, graphiques et décoratifs. En parallèle à ces explorations picturales, certains concepteurs mettent en œuvre de grands aplats de couleurs vives permettant de caractériser un espace par un geste simple, et avec relativement peu de moyens. On retrouve cette tendance également réinterprétée dans des aménagements faisant appel à des matériaux plus traditionnels. Ainsi, pavés ou dalles – des revêtements classiques de l’espace public – sont-ils détournés selon une démarche plus picturale et expressive. »

Naturer

Enfin, les espaces publics «naturés» consistent à créer un morceau de nature complètement artificiel en puisant dans un registre de nature sauvage, en rupture avec le langage urbain habituel. « On voit par exemple des places se transformer en véritables forêts urbaines. Cette tendance surfe parfois sur la vague verte; la véritable plus-value environnementale de l’approche restant encore à démontrer. »

Introduire la couleur dans l’espace public apporte de la variété et du dynamisme.

Ces cinq stratégies de conception posent chacune à leur manière la question du rapport que tisse l’espace public avec son contexte. En proposant des formes et des matérialités jamais utilisées auparavant, en faisant référence à des inspirations lointaines ou en véhiculant de nouveaux symboles, elles ont paradoxalement donné naissance à des solutions d’aménagement transposables d’une ville à une autre. Si bien que l’on peut aujourd’hui retrouver, dans de nombreuses localités, certains d’entre eux devenus très populaires telles les peintures de sol, les couleurs vives et tranchées, les sols sculptés, les méga toitures ou encore les forêts urbaines.

De l’explosion créative à la standardisation

Peut-on alors parler d’effets de mode dans les espaces publics contemporains ? Sonia Curnier nuance cette hypothèse : « Je parle plutôt de phase d’expérimentation. Dans les années 80-90, on a piétonnisé beaucoup de centres historiques. Les espaces publics demeuraient discrets, cherchant encore à mettre en valeur le cadre bâti environnant. Fin des années 90, on a commencé à s’intéresser aux lieux oubliés, qui avaient peu de caractère ou de substance à la base et qui nécessitaient donc un changement plus radical. Cette quête de rupture apparaissait de façon très

présente dans les cahiers des charges de concours qui appelaient explicitement à créer des espaces spectaculaires, des phares et des icônes rayonnants pour attirer le public. On a ainsi attribué une valeur salutaire aux aménagements d’espaces publics. Dans le même temps, les municipalités avaient de moins en moins prise sur leur développement. Les espaces publics, eux, restaient en leur pouvoir total, et devenaient de parfaits supports au marketing urbain et aux visions plus politiques. Tout cela a permis d’ouvrir un véritable champ d’expérimentation. On a encouragé les concepteurs à oser, à se lâcher. La créativité s’est exprimée comme jamais auparavant. Et puis on a commencé à s’extasier, et cela relève de l’effet de mode, et à publier massivement des images de ces projets. Internet a permis de diffuser ces nouveaux aménagements, tels des catalogues d’espaces publics livrés sans regard critique au public. Les références se sont diffusées largement. Jusqu’à une certaine standardisation. »

L’importance de l’ancrage local

De cette période d’expérimentation, la chercheuse retient des effets positifs avant d’évoquer des effets pervers. « On a vu naître des lieux singuliers et très différents, cherchant à créer des émotions et des sensations, des “expériences urbaines” comme on dit. Pour la première fois, on a aussi tenu compte

des usagers des espaces publics, dans toute leur diversité. La discipline de la conception des espaces publics s'est considérablement enrichie. L'effet pervers se ressent davantage dans le manque de contrôle de cet élan créatif. On a aménagé des espaces publics au coup par coup. Les projets se voulaient toujours plus spectaculaires que les précédents. Les autorités publiques ont peu arbitré, agissant en fonction d'opportunités et avec l'échéance temporelle du mandat politique. Un manque de vision d'ensemble et de stratégie à long terme s'est fait sentir... » Sonia Curnier déplore que des espaces publics hors-sol, dénués d'ancrage local aient alors vu le jour ; tous si volontairement singuliers qu'ils produisent, à l'échelle d'une même ville, un effet de patchwork, plutôt qu'un ensemble cohérent.

Plaidoyer pour une puissance publique visionnaire

Dans ce contexte, de quelle manière une collectivité peut-elle aujourd'hui s'emparer de l'aménagement d'un espace public ? Une bonne partie de la solution réside, pour la chercheuse, dans la solidité de la vision qui va être portée. « *La puissance publique doit impérativement se questionner. Quel est le rôle de cet espace public au regard des autres espaces du territoire ? Quelles sont les fonctions attendues de lui ? Où débute-t-il, où s'arrête-t-il ? À quels autres lieux est-il connecté et de quelle manière ? À quelle échelle va-t-il fonctionner, celle du quartier, celle d'une agglomération ? Quel est le contexte social de cet espace ? À quels usagers s'adresse-t-on et comment les prend-on en considération ? Quelles sont les caractéristiques contextuelles qui doivent*

être mises en valeur par le projet ? Quels sont les espaces publics de demain ? La collectivité doit en débattre largement, pourquoi pas avec les habitants, avant d'élaborer le cahier des charges et de passer à la phase de concours pour des projets plus ciblés. »

L'écueil à éviter étant celui d'une solution plaquée sur un périmètre défini, vendue par « *une forte manipulation des images et des discours* ». Une idée séduisante pour l'élu qui doit sans cesse démontrer qu'il agit... et pour l'opinion publique qui se laisse convaincre. D'où l'importance d'apporter au plus grand nombre des arguments critiques permettant d'alimenter un débat éclairé sur la question.

Une nouvelle ère placée sous le sceau de l'écologie et la santé

Si la créativité débridée a été la marque de fabrique des espaces publics de ce début des années 2000, Sonia Curnier constate aujourd'hui l'avènement d'une nouvelle phase d'aménagement des espaces publics, sans doute davantage porteuse de sobriété. Le contexte environnemental et le confort climatique des lieux émergent clairement dans les préoccupations des concepteurs, dont les équipes pluridisciplinaires s'adjoignent de plus en plus souvent les services d'écologues. « *Pour composer une place, on va ainsi s'intéresser à la direction des vents pour protéger les passants, au soleil pour éviter la création d'îlots de chaleur... Par ailleurs, les grands enjeux environnementaux urbains, tels que la gestion des eaux de pluie, la biodiversité ou encore la pollution de l'air, commencent enfin à devenir centraux dans la manière dont on repense ces lieux* », indique la chercheuse.

Autre tendance naissante : la santé. « *On prend conscience du rôle majeur que peuvent jouer les espaces publics face aux défis de santé publique : sédentarité, obésité, santé mentale, etc. On va sans doute assister à davantage de dialogues entre les spécialistes de la santé et les concepteurs dans les années à venir. La pandémie va peut-être accélérer cette tendance, tout comme elle a fait émerger le besoin d'espaces publics de proximité, à quelques minutes à pied de chez soi.* »

L'usage banal et quotidien reprend du galon

Avec le Covid-19, les espaces publics à vocation de rayonnement touristique positionnés dans le champ de la compétition territoriale ont perdu de leur intérêt. « *L'usage quotidien, banal et commun reprend du galon. Les espaces publics à petite échelle, dans les quartiers résidentiels, sont en vedette. L'aspect temporaire, adaptable, prend une importance nouvelle : ces aménagements vus pendant la crise sanitaire contribuent à rendre la ville vivante – comme les terrasses de café autorisées à s'étendre un temps donné sur l'espace public –, à faciliter la mobilité – comme les coronapistes... Et puis la nature, le besoin de nature, explose ! Or il fallait jusqu'à présent beaucoup de volonté politique pour imposer ce type d'espaces publics.* » ■



CHAPITRE II

UN ESPACE PUBLIC OÙ L'ON SE SENT BIEN

Texte : Nathalie DOMINIQUE - Architecte-urbaniste | Dessins : Vincent CHARRUAU - Paysagiste

Propre, sécurisé, arboré, accessible à tous, entretenu... Voilà quelques-uns des adjectifs permettant de qualifier un espace public bien pensé. Aménager un tel espace nécessite certaines compétences en matière de composition spatiale, d'ingénierie, de paysage ou encore d'écologie. L'entretenir suppose une volonté politique d'y investir des moyens humains et financiers.

Pour autant, une conception réussie d'un point de vue technique, tout comme un entretien régulier, ne suffisent pas toujours à faire d'un espace public un lieu apprécié et prisé, un lieu « où l'on se sent bien », tout simplement. Pourquoi ? Et surtout, comment faire pour générer ce sentiment de bien-être tout en tenant compte des spécificités du territoire de la Flandre-Dunkerque ?

Perceptions et émotions seraient-elles les clefs du bien-être dans l'espace public ?

Nos sens en éveil

Les spécialistes du comportement humain et ceux du traitement de diverses pathologies psychiques, qu'ils soient chercheurs ou médecins, ont mis en évidence l'importance cruciale du ressenti procuré par nos sens. Des « jardins des sens » ou « jardins thérapeutiques » ont ainsi vu le jour ces dernières années dans certains hôpitaux, maisons de santé, centres de soins, établissements d'accueil pour personnes âgées, centres d'addictologie...

À l'instar de ces expériences à visée curative, l'éveil des sens dans l'espace public peut être recherché et mis au service du bien-être de l'utilisateur. Il s'agit alors de lui apporter des sensations positives, de lui offrir des ambiances agréables, de le faire voyager à travers un imaginaire riche. La vue, l'ouïe, l'odorat sont bien évidemment à mobiliser en premier lieu... et aussi, pourquoi pas, le toucher et le goût, bien que cela s'avère plus complexe.

Mobiliser la vue au profit de sensations positives

Se repérer facilement dans un espace public est un gage de bien-être : l'être humain a besoin de savoir où il se trouve et où il peut aller. Pour cela, il doit disposer de points de vue, de perspectives et de repères qui peuvent aussi devenir, à l'occasion, des lieux de rendez-vous et constituer, plus tard, de beaux souvenirs... La vue est le premier sens qui permet à l'utilisateur de déchiffrer et

Une bonne partie de la solution réside, pour la chercheuse, dans la solidité de la vision qui va être portée.

de s'approprier l'espace, de s'orienter, mais aussi de choisir les endroits où il cheminera, exercera une activité ; ceux qu'il choisira comme lieux de rencontres ou a contrario, d'endroit où s'arrêter seul, en quête de calme. Voir et être vu accroît le sentiment de sécurité pour soi-même et de bienveillance envers les autres. Il est aussi important d'offrir à l'utilisateur d'un espace public la possibilité de se mettre un peu en retrait, à l'abri des regards, pour mener une conversation que l'on souhaite intime ou s'isoler de façon salvatrice.

Dans le Dunkerquois, territoire marqué par peu de relief naturel, c'est l'aménagement qui permettra d'engendrer ces situations particulières de protection visuelle et d'offrir aux usagers des perspectives vers des éléments présentant un attrait particulier : un bâtiment, un arbre, une sculpture...

Utiliser la couleur : un art subtil

La conception même de l'aménagement entraîne le sentiment de sécurité et de confort visuel recherché : il s'agit, pour cela, d'utiliser des formes variées pour le mobilier, de dessiner des chemins aux tracés harmonieux, d'éclairer de façon mesurée et subtile... et aussi de mobiliser les pouvoirs

de la couleur. En plus d'avoir un réel impact sur notre psychologie, la couleur contribue à la mémorisation ; ainsi un environnement en noir et blanc (ou en nuances de gris) ne laisserait-il que peu de souvenirs.

Introduire la couleur dans l'espace public apporte de la variété et du dynamisme, que ce soit par le biais des revêtements de sol, du mobilier, des bâtis ou des végétaux. L'utilisation de feuillages dorés ou panachés entraînera par exemple un effet d'ouverture et de luminosité tandis que des feuillages pourpres ou presque noirs engendreront une profondeur, un effet énigmatique à l'aménagement. Tout comme celle des matériaux, la couleur des végétaux peut donc aussi contribuer à créer des ambiances particulières, à susciter des sentiments diversifiés, à mettre en valeur certains sites ou bâtiments... l'exploration des coloris étant d'autant plus riche qu'elle se renouvelle à chaque saison et période de floraison !

La couleur approfondit et singularise l'espace public. Son utilisation paraît simple mais se révèle complexe à l'usage : elle requiert des connaissances étayées pour tirer le meilleur résultat des significations et des associations mentales qu'elle induit en nous. Un rose pâle apaisant, un bleu relaxant, un jaune énergisant... Les couleurs suscitent des effets

Il n'est pas rare d'éprouver des sensations désagréables, de ressentir une impression de gêne, voire même l'envie de partir, dans un espace public, et ce, sans que l'on comprenne vraiment pourquoi ; son aménagement semblant, à première vue, satisfaisant.

À l'inverse, dans d'autres lieux, un sentiment de bien-être nous envahit. Tout aussi inexplicable, à première vue. Pour les concepteurs d'espaces publics, ce sentiment de bien-être est précieux et recherché à plus d'un titre : il engendre en effet tout un cercle vertueux de comportements, tels que le respect des lieux ou la bienveillance à l'égard des autres personnes fréquentant le lieu.

C'est un fait scientifiquement avéré : notre façon de nous déplacer, d'évoluer dans l'espace, mais aussi de nous comporter, d'interagir, évolue considérablement en fonction de notre ressenti.

Comme le souligne Emma Vilarem, docteure en neurosciences cognitives (*lire son interview page 22*), « se sentir bien dans un lieu permet aussi de développer certaines capacités, d'adopter des comportements de respect de l'environnement, de s'investir dans la communauté locale, de retrouver un pouvoir d'agir dans l'espace public ».

différents sur nos comportements. Leurs tonalités (claires, foncées), leurs finitions (brillantes, satinées, mates), leurs effets (unis, dégradés, pailletés, martelés...) les nuancent. Choisir des couleurs et les combiner est donc un art subtil. Deux couleurs peuvent se renforcer l'une l'autre ou, au contraire, entrer en compétition par un violent contraste... Mêler des couleurs chaudes ou claires, qui donnent une sensation de proximité physique, à des couleurs froides ou sombres, qui, elles, confèrent une impression d'éloignement, engendre d'ailleurs d'étonnantes illusions d'optique !

L'ouïe, vecteur d'émotions uniques

Si l'environnement sonore peut générer des nuisances, il est possible de les éviter ou de les amoindrir par une conception adaptée : le bruit routier comme celui des installations industrielles proches peuvent être atténués par un modelé de terrain ou un rideau végétal ; le bruit des activités sportives ou des jeux d'enfants physiquement mis à distance d'un lieu de repos ; les matériaux de sol qui résonnent, évités... Des sensations très agréables peuvent à l'inverse être

engendrées : des arbres judicieusement positionnés entraînent un doux bruissement de feuilles et des chants d'oiseaux tandis qu'une fontaine délivrera le son apaisant de l'eau qui s'écoule...

Sur notre littoral, la présence marquée du vent peut être mise à profit pour offrir des ambiances et des expériences sonores sans cesse renouvelées : les conditions climatiques changeantes étant alors utilisées comme des vecteurs d'émotions uniques. Imaginez des structures mobiles jouant seules avec le vent, tel un orchestre... Ou encore des installations que nous pourrions manipuler, nous transformant en compositeurs et musiciens ! Pourquoi aussi ne pas aménager des espaces dédiés à « l'écoute » du paysage, à l'instar de ce « point d'ouïe » imaginé par la compagnie Décor sonore dans le 13^e arrondissement de Paris dans un lieu rebaptisé « Place des beaux sons » ?

L'odorat, un pouvoir magique à utiliser davantage

Souvent négligé, l'odorat est un sens très développé, certainement le plus instinctif et aussi le plus intimement lié à notre mémoire et à nos émotions : une odeur a le pouvoir

Sur notre littoral, la présence marquée du vent peut être mise à profit pour offrir des ambiances et des expériences sonores sans cesse renouvelées.



magique de nous ramener instantanément des décennies en arrière ! La perception d'une odeur est ainsi très souvent liée à nos expériences personnelles, chaque individu appréciant une senteur de manière différente. Certaines sensations olfactives font pourtant consensus. Elles contribuent au bien-être de l'utilisateur et participent fortement à l'attractivité du lieu, allant jusqu'à amener le promeneur à modifier son rythme de marche, voire à s'arrêter. Une mauvaise odeur est en revanche susceptible d'écourter une balade ou de faire rebrousser chemin au flâneur.

Pour Jean-Claude Ellena, parfumeur reconnu, « *L'odorat joue un rôle fondamental et il faut savoir être vigilant quant à la symbolique olfactive. Par exemple, l'odeur des chrysanthèmes est assimilée aux cimetières pour les Français, pourtant les Japonais la perçoivent comme une fleur noble. Idem pour les œillets, utilisés ici pour les couronnes de cimetières, tandis qu'il s'agit de la fleur de l'amour en Pologne ! Suivant les cultures, l'odeur joue donc un rôle différent. Le choix des senteurs naturelles, au sein d'un espace vert, n'est pas anodin et doit être bien réfléchi en amont !* ».

Le goût et le toucher, deux sens à fort potentiel de bien-être

Convoquer le goût et le toucher lors de la conception d'un espace public ne relève pas de l'évidence. Et pourtant... Mobiliser ces sens dans nos parcs et jardins, le long de nos parcours urbains, complète le panel d'actions en faveur d'un bien-être sensoriel.

L'envie de toucher et de goûter est en effet naturelle et spontanée ; ceci nous est confirmé par le comportement des très jeunes enfants

qui manipulent et mettent à la bouche tout ce qui les intéresse et les intrigue. Le toucher et le goût nous renvoient à des notions instinctives, ancestrales et donc profondément humaines ! Cueillir un fruit sur un arbre ou dans un buisson pour le déguster, détacher un brin de plante aromatique pour le mâchonner... Ces gestes peuvent être rendus possibles en étant pensés comme des cadeaux offerts (à peu de frais) aux citoyens par la collectivité.

Dans l'espace public, pouvoir passer sa main sur du mobilier réalisé avec des matériaux variés (lisses, rugueux, froids, chauds), marcher sur des revêtements de sols offrant des sensations multiples (souplesse, élasticité, rigidité), caresser des végétaux (rugueux, rêches, doux ou velus) constituent des expériences sensorielles riches, amusantes et surprenantes.

Concevoir les espaces publics en se souciant du bien-être des usagers par le biais de propositions d'aménagement faisant appel à nos cinq sens est une idée qui mérite d'être explorée localement. Pour en accroître l'efficacité et la pertinence, l'idéal serait de travailler cette piste en résonance avec l'esprit du lieu, son environnement et son histoire. Dans le Dunkerquois en particulier, l'omniprésence de l'eau – douce (canaux) ou salée (mer et bassins portuaires) – offre aux élus et aux professionnels de l'aménagement un large champ de déclinaisons d'ambiances possibles qui viendront faire écho à la spécificité de ce territoire de polder à l'identité maritime et portuaire affirmée. ■

DES ESPACES PUBLICS PROTECTEURS FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES

Incontrôlables, la pluie, le vent ou la chaleur sont sources de ressentis très contrastés. Dans le Dunkerquois, l'omniprésence du vent (un jour sur deux de vent fort en moyenne par an), synonyme de « bol d'air » et « d'appel du large » bénéfiques, peut néanmoins agacer et fatiguer. Plutôt bien acceptées – et même appréciées – en bord de mer ou le long des quais, les rafales sont en revanche vécues comme de véritables nuisances quelques mètres plus loin, au cœur des villes, dans des lieux comme des places, squares et autres jardins publics. Associée au froid et à la pluie, elles procurent des sensations physiques réellement désagréables. Dans le Dunkerquois, la conception d'espaces publics où l'on se sent bien passe donc par la prise en compte du vent et la mise en place de certains dispositifs de protection.

Aménager un brise-vent

Pour aménager des espaces protégés du vent, la réalisation d'un mur plein est fortement déconseillée : il aura pour effet de créer une zone de tourbillons un peu plus loin. Quelle que soit la solution adoptée, il faut que celle-ci soit perméable. Une haie constitue ainsi un excellent brise-vent. En moyenne, elle permet d'obtenir une zone peu venteuse sur une longueur dix fois supérieure à sa hauteur (ainsi, avec une haie de 2 mètres de haut, l'espace sera protégé sur une profondeur d'environ 20 mètres). Le recours à une espèce persistante trop dense présente les mêmes inconvénients qu'un mur plein. L'idéal est de mêler différents végétaux qui freineront le vent sans créer de turbulences. La plantation en quinconce fonctionne aussi très bien : plus la haie sera profonde, plus le vent sera ralenti !

Sous le soleil exactement

Les sensations négatives engendrées par le vent et la pluie peuvent être contrebalancées par l'aménagement de lieux ensoleillés protégés des vents dominants, le soleil étant plus recherché que l'ombre sur notre territoire. Cependant, face aux bouleversements climatiques, et au risque avéré de voir se multiplier les épisodes de canicule, il est également très utile de penser à créer des endroits protégés des rayons du soleil pour les jeunes enfants, les personnes âgées (et tous les utilisateurs de smartphones !). Cela se sait peu mais notre agglomération est plus ensoleillée que Lille ou Paris, presque autant que Biarritz...

Notre climat océanique marqué par une météo changeante (« les quatre saisons dans une seule journée » !) contraint les espaces publics à offrir des réponses diversifiées : un quai ensoleillé, une berge de canal ombragée, un espace de repli protégé, un trottoir sans flaque d'eau stagnante constitué d'un matériau qui ne glissera pas une fois mouillé sont autant de facteurs déterminants dans la constitution d'un parcours urbain où le sentiment de bien-être prédominera.

Sensations fortes

Pour autant que nous soyons dans de bonnes conditions de confort et d'agrément, ces variations climatiques agissent également en faveur d'un imaginaire très riche : le ciel qui s'anime brutalement, les nuages qui filent, les effets spectaculaires d'ombre et de lumière tant prisés par les peintres et les photographes, le bruit fort du vent qui souffle ou de la pluie qui s'abat viennent alors enrichir nos sensations et renouveler nos perceptions dans l'espace public. Pourquoi ne pas imaginer de véritables cocons rotatifs pourvus de bancs ?

ITW

I N T E R V I E W



PENSER AUTREMENT LES ESPACES PUBLICS GRÂCE AUX NEUROSCIENCES COGNITIVES

Propos recueillis par Vanessa DELEVOYE

Comment les sciences du cerveau et du comportement peuvent-elles contribuer à l'aménagement des espaces publics ? Pourquoi l'urbanisme s'est-il si longtemps privé de l'apport de ces connaissances scientifiques ? Urbis le Mag a posé ces questions à Emma Vilarem, docteure en neurosciences cognitives, et à Alice Cabaret, urbaniste, deux des co-fondatrices de [S]City (pour Science and the city) ; une agence créée en 2019 dans le but d'accompagner la conception et le développement de projets urbains à la lumière d'une expertise en sciences cognitives.

« Emma Vilarem, Alice Cabaret, en quoi consistent les neurosciences cognitives ?

Emma Vilarem - Il s'agit d'une discipline scientifique qui s'attache à comprendre le fonctionnement du cerveau. Le but est d'identifier les déterminants qui se cachent derrière les comportements humains et à les rattacher à des activations au niveau du cerveau. Les neurosciences cognitives se situent dans le champ plus large des sciences cognitives, un regroupement de disciplines scientifiques qui s'attachent

à mieux comprendre l'esprit humain. Les neurosciences incarnent, elles, un versant plus biologique de cette compréhension en incluant notamment les études sur la santé mentale.

Ces connaissances scientifiques étaient jusqu'à présent peu utilisées dans le champ de l'urbanisme... Pourquoi ?

EV.- À notre connaissance, en France notamment, les neurosciences cognitives n'étaient effectivement que très peu, voire pas du tout, utilisées

dans l'urbanisme. Sans doute parce qu'il n'existe pas de pont évident entre l'urbanisme et les neurosciences cognitives ; la communication entre chercheurs et professionnels de l'urbain étant notamment entravée par le fait que ces mondes fonctionnent bien souvent en silos.

Avec [S]City, nous essayons justement d'incarner ce pont. Nous prôtons une approche qui a les pieds dans la recherche scientifique et qui livre des recommandations opérationnelles pour le projet urbain. Aujourd'hui, cet interstice n'est pas très occupé mais il est nécessaire selon nous. Il nous semble en effet extrêmement pertinent, quand on travaille sur l'environnement urbain, d'avoir tous les outils possibles à disposition pour comprendre et étudier les comportements de ceux qui vont habiter cet environnement. Les sociologues et des psychologues que l'on peut voir intervenir dans le champ urbain effectuent déjà un travail qui va dans ce sens. Le champ des neurosciences cognitives enrichit encore le nombre de perspectives prises en compte et donc, d'outils utilisables par les urbanistes.

« Oui, vivre en ville peut avoir des effets délétères sur la santé mentale. »

Alice Cabaret.- Notre idée, en créant [S]City, était d'apporter un regard différent et d'aller plus loin dans les recommandations qui peuvent habituellement être faites pour accroître le bien-être en ville.

Vous proposez d'aménager les espaces publics pour répondre aux besoins... mais de quels besoins parlez-vous ?

EV.- Je commence souvent mes interventions publiques en montrant un graphique "choc", puisqu'il établit une association entre le fait de grandir en ville et le développement de pathologies psychiatriques. Oui, vivre en ville peut avoir des effets délétères sur la santé mentale : mon but en montrant ces données est de favoriser une prise de conscience, nécessaire pour ensuite agir et remédier à cet impact négatif. Nous sommes convaincus que ce sont des villes que viendront les solutions. Nous cherchons donc absolument à comprendre ce qui va, en milieu urbain, déterminer et influencer ce déclin cognitif.

En remontant jusqu'aux mécanismes de ce processus, notre approche vise à trouver des leviers d'action pour réduire les risques encourus par les citoyens, et faciliter la vie en ville. Parmi les besoins essentiels à satisfaire dans les espaces publics, je citerais volontiers le lien social. L'anonymat en ville peut nous faire souffrir. Nous sommes une espèce éminemment sociale qui a besoin d'interactions avec les autres comme de nourriture ou de lumière du soleil.

Un autre de nos besoins essentiels est celui d'une exposition régulée au bruit. Je m'explique : la nuit, la pollution sonore a des répercussions sur le sommeil, et, par extension, sur le développement cérébral et les capacités d'apprentissage des enfants par exemple. Il a également été montré que certains sons constants, comme le bruit routier, sont difficilement supportés : le cerveau humain ne s'y habitue jamais totalement... En revanche, certains sons, qui relèvent d'une stimulation arythmique, comme le chant des oiseaux, ont des effets positifs sur le bien-être.

À l'inverse, est-il possible de créer des espaces publics qui influent sur les comportements humains ? Peut-on susciter le calme, la propreté, le jeu, les interactions dans un espace public ? Comment ?

EV.- Il existe un concept, qui s'appelle l'attachement au lieu, qui décrit le lien noué entre un individu et un espace : plus ce lien est fort, plus il procure du bien-être à l'individu. Vouloir susciter le bien-être est déjà un objectif louable en soi.

Mais atteindre cet objectif va permettre d'en atteindre d'autres. En effet, quand on se sent bien, on développe certaines capacités : on adopte plus volontiers des comportements de protection, de respect de l'environnement, on s'investit davantage dans la communauté locale, on retrouve un pouvoir d'agir dans l'espace public...

« La perception du bruit routier sera amoindrie si, par la fenêtre, les gens voient des arbres. »

AC.- En matière d'espaces publics, l'architecture ne fait pas tout. Nous préconisons de prendre en compte l'espace public dans sa globalité, à 360 degrés, pour qu'il soit pleinement approprié par les usagers : les volumes et la hauteur du bâti sont importants mais la mobilité, la présence de nature ou encore l'acoustique sont aussi pris en compte pour instaurer un véritable confort. L'établissement public territorial du Grand-Orly Seine Bièvre (24 communes au sud de Paris) a justement missionné notre agence afin d'établir des recommandations pour améliorer l'usage de ses espaces publics. Nous travaillons notamment sur leur chronotopie, c'est-à-dire leurs usages différenciés selon l'heure de la journée et le jour de la semaine.

Vous employez beaucoup toutes deux le mot "confortable" pour parler des espaces publics. Que signifie cette notion de confort pour vous ?

EV.- Il y a un delta entre une situation objective, c'est-à-dire un niveau de bruit ou de luminosité que l'on peut mesurer, et la perception que les individus en ont. La notion de confort réside dans cette

perception. Par exemple, on sait que la perception du bruit routier sera amoindrie si, par la fenêtre, les gens voient des arbres. Le niveau de décibels restera strictement le même mais le confort acoustique sera considéré comme amélioré par la vue des arbres. La perception du bruit peut donc être travaillée par d'autres moyens qu'une action sur le niveau sonore... On appelle ce phénomène l'intégration multi-sensorielle. La notion de confort doit donc être envisagée sous l'angle du vécu.

Un espace public confortable n'est pas forcément parfait mais il conjugue des éléments qui vont permettre de passer outre certains de ses défauts. Je vais vous donner un autre exemple de ce phénomène. Dans la littérature scientifique, il apparaît que si la hauteur des bâtiments est trop importante par rapport à la largeur des voies, un sentiment d'oppression, voire d'insécurité, peut apparaître. Mais si les façades sont travaillées de façon à induire de la diversité, dotées de détails qui attirent l'attention, ou encore si on plante dans cette même rue une canopée d'arbres, le sentiment d'oppression ou d'insécurité peut être levé.

Quelle que soit la situation, un espace public peut être transformé pour être rendu plus confortable, en travaillant à partir du vécu des usagers.

Peut-on mesurer, quantifier scientifiquement, la performance d'un espace public ?

AC.- Cela fait partie de ce que nous proposons, oui. Dans le cadre du projet Seine-Bièvre, dont j'ai déjà un peu parlé,

nous allons développer toute une matrice d'analyses en utilisant un outil que nous avons développé : le diagnostic sensoriel. Nous produirons des monographies d'espaces publics qui prendront en compte les flux, les usages, les comportements, le respect du mobilier urbain... Nous demandons aux usagers d'évaluer les espaces publics à travers leurs cinq sens pour avoir une vision enrichie de la façon dont ils se les approprient.

EV.- Le diagnostic sensoriel est un outil léger pour faire des études en mouvement : chaque page est consacré à un sens. Sur la page "Entendre", on trouve une évaluation des différentes ambiances sonores au fur et à mesure de la journée et des différentes émotions que ces ambiances procurent. Sur la page "Sentir", on évalue l'émotion ressentie à l'odeur de la rue au printemps, en automne, la respirabilité... Sur la page "Toucher", on s'intéresse à la marchabilité. Sur la page "Voir", on questionne les émotions ressenties vis-à-vis de la hauteur des bâtiments, des couleurs, de la luminosité...

Interroger à la fois les émotions et les perceptions donne accès à des informations qui ne ressortiraient pas forcément si on se contentait d'enquêter sur l'aspect fonctionnel de la relation à l'environnement.

Nous ne laissons absolument pas de côté les méthodes utilisées jusqu'à présent en urbanisme, nous y ajoutons une analyse des relations humains-milieu et cet aspect psychologique, émotionnel, dont l'influence peut être très forte. Cela nous permet collectivement de proposer une

vision enrichie et des aménagements qui vont fonctionner le mieux possible.

Etes-vous parfois surprises par ce qui ressort de tels diagnostics ?

EV.- Oui, cela arrive. Dans le cadre de la mission que nous menons actuellement sur un futur quartier à santé positive construit par Linkcity à Noisiel, nous avons voulu évaluer les composantes de l’environnement actuel, un site magnifique, qui procurent du bien-être, pour pouvoir les conserver dans le futur quartier.

Sans surprise, la présence de l’eau, la beauté du patrimoine, la végétation sont apparues... Mais, grâce à nos analyses statistiques, nous avons pu constater que c’est la perception du ciel et de la ligne d’horizon qui était le plus fort prédicteur du bien-être, ce qui nous a surpris. Ce travail permet d’orienter nos recommandations, de dire où concentrer les efforts plutôt que de vouloir agir sur tout. Le fameux “tout est important” peut-être aussi impossible que paralysant, mieux vaut cibler des actions efficaces en priorité.

Les neurosciences cognitives permettent-elles d’agir à l’échelle de la rue banale, ce parent pauvre de l’espace public ?

AC.- Notre diagnostic sensoriel a été pensé à l’échelle de la rue car c’est une échelle qui nous intéresse énormément à travers le partage de la rue, les effets de seuils entre ce qui appartient au chez soi ou à l’extérieur, l’utilisation du mobilier urbain, quelle chronotopie, l’accessibilité universelle, la place du trottoir...

EV.- Des données scientifiques montrent que les rez-de-chaussée habités, les pas de portes avec de la présence humaine sont importants car ils encouragent, au contraire des rangées de garage, la pro socialité, c’est-à-dire les comportements altruistes et l’entraide.

AC.- Nous avons évalué l’impact artistique d’un projet réalisé dans une rue parisienne, dans le cadre d’Embellir Paris. Avant l’intervention artistique, le lieu abandonné était évité. Après l’intervention, l’espace est devenu approprié, notamment par les riverains. C’est la preuve que des interventions ambitieuses sont possibles à l’échelle de la rue.

« L’élan vers le végétal ressenti en période de Covid est compréhensible : on a, en cette période, davantage besoin de ce temps de récupération pour notre cerveau. »

Quel rôle joue le végétal dans le contexte du Covid-19 ?

EV.- Le concept de restauration cognitive démontre que certains environnements permettent à notre cerveau de se restaurer. La restauration cognitive est favorisée par les espaces verts, encore plus s’ils sont déconnectés de l’urbanisation. Une marche dans un parc permet une meilleure restauration cognitive qu’une marche

en ville. L’élan vers le végétal ressenti en période de Covid est compréhensible en ce sens, car on a, en cette période, davantage besoin de ce temps de récupération pour notre cerveau.

Habituellement, la récupération est favorisée par les temps sociaux, en famille ou entre amis, ou le fait de s’évader le temps d’un week-end... tout un type de comportement auquel on n’a plus accès avec le Covid. L’exposition à la nature offre donc un sas de récupération bien nécessaire en ville.

Comment envisager la réutilisation des matériaux au regard des neurosciences cognitives ?

EV.- L’intérêt de l’urbanisme circulaire n’est plus à démontrer pour la préservation des ressources et la protection de la planète. Du point de vue des sciences du comportement, il a été montré que valoriser le patrimoine, matériel ou immatériel, peut préserver ou susciter l’attachement à un lieu. L’ancienneté, l’histoire, l’aspect patrimonial d’un lieu joue en effet sur l’attachement qu’on lui porte.

Le réemploi d’anciens matériaux dans un nouvel aménagement peut donc favoriser l’attachement : on aime les vieilles pierres pas seulement parce que c’est beau mais parce que cela crée un sentiment de continuité historique favorable à notre bien-être.

Que pensez-vous de ces espaces publics qui créent la surprise, par

un détail ou par un aménagement d’ampleur ? Qu’est-ce que cela suscite dans les cerveaux ?

EV.- Cette question me fait immédiatement penser à l’action de l’association Le M.U.R qui investit des murs à Paris. Toutes les deux semaines, un artiste y crée une nouvelle œuvre d’art. C’est une surprise sans cesse renouvelée qui stimule la vie sociale. Les riverains se regroupent pour regarder, les gens se rencontrent et se mettent à discuter.

Connaître les gens qui habitent près de chez soi est éminemment important, soutenant, et source de bien-être. Et surtout, les cerveaux des gens qui vivent ensemble une même émotion, selon un effet appelé synchronie émotionnelle, vont se mettre à fonctionner un peu sur le même rythme ; cela crée de la cohésion sociale. Surprise, joie, vie sociale, ce genre d’initiative à faible coût est à multiplier ! >>>

UN ESPACE PUBLIC POUR TOUS

Texte : Céline LEJEUNE - Sociologue | Dessins : Sébastien LEBEL - Paysagiste



L'espace public est un lieu de vie social. On projette sur lui de nombreuses attentes : qu'il permette les rencontres et les interactions entre les individus tout en favorisant une mixité générationnelle, sociale ou de genre, sans exclure qui que ce soit.

Dans les faits, de nombreux espaces publics connaissent des dysfonctionnements et sont le théâtre de conflits d'usages. Qui n'a jamais observé une place désertée par les habitants ? Un terrain de sport fréquenté exclusivement par des garçons ? Du mobilier urbain détourné de son usage initial par des skateurs ?

Dans les espaces publics de la Flandre-Dunkerque comme ailleurs, l'utilisation réelle des espaces publics ne correspond pas toujours à ce que l'on attendait. Déçus par ce qu'ils constatent, les habitants se plaignent des nuisances et en appellent bien souvent à davantage de répression. Les élus règlent le problème en supprimant les bancs ou l'éclairage ou les jeux... Si aucune solution miracle n'existe, une démarche d'observation, d'écoute et de démocratie participative menée dans les règles de l'art – ce qui inclut des objectifs clairs, une méthode adaptée et des moyens financiers –, a toutes les chances de fonctionner.



C'est un fait, la ville de 2021 n'est pas équitable. Conçus sur un modèle de domination masculine, ses espaces publics favorisent encore souvent la présence et la visibilité d'hommes, plutôt jeunes et vaillants, au détriment des femmes, mais aussi des enfants et des personnes âgées (ou en situation de handicap).

La prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans la conception des espaces publics est une façon de rétablir l'équilibre et aussi d'ouvrir l'espace public à l'ensemble de ceux qui en sont souvent exclus. La fréquentation d'un espace par les femmes va ainsi entraîner la présence d'autres publics, comme les enfants et les seniors.

Des espaces publics qui dysfonctionnent

Différents chercheurs l'ont constaté : les filles disparaissent des espaces publics, parcs et autres terrains de loisirs dès l'entrée au collège. Pourtant, les collectivités continuent à investir à tour de bras dans des city stades, terrains multisports et autres skateparks, dont on sait qu'ils seront quasiment exclusivement utilisés par des garçons.

Des actions sont menées par quelques municipalités dans le but d'attirer les filles, notamment en créant des espaces publics mixtes qui correspondent mieux à leurs attentes. Ces actions peuvent par exemple se traduire par une forme de discrimination positive avec l'instauration de créneaux exclusivement féminins dans les skateparks, ou encore l'installation d'équipements dédiés soit à des activités davantage prisées par les filles que les garçons, comme le roller derby, soit à des activités mixtes comme le volley ou le badminton (*lire l'interview de Nicolas Lovera page 80*).

Au-delà de cette question des équipements sportifs et de loisirs, la prise en compte des besoins spécifiques des femmes, dans les aménagements urbains, est une façon efficace de rendre la ville plus accessible, plus sûre et plus agréable pour tous. L'urbaniste Alicia Lugan (*lire son interview p.38*) explique bien comment une approche genrée de la conception de l'espace public suppose de travailler sur les questions d'accessibilité – les femmes ayant encore bien souvent la charge des courses, des enfants et des personnes dépendantes –, de sécurité, de mobilité (plutôt piétonne), de légitimité.

L'approche genrée consiste aussi à porter une attention particulière aux notions de confort et de bien-être : mise à disposition de toilettes publiques, installation de mobilier permettant de se rassembler, assises à proximité des jeux pour enfants pour les surveiller, lieux abrités et éclairés...

On parle beaucoup aujourd'hui de ville inclusive, accessible à tous et non à une catégorie de population. Il est admis qu'une ville accessible en fauteuil roulant l'est tout

La prise en compte des besoins spécifiques des femmes, dans les aménagements urbains, est une façon efficace de rendre la ville plus accessible, plus sûre et plus agréable pour tous.

autant pour une personne marchant avec une canne ou pour un parent avec une poussette. La qualité de l'environnement urbain, son niveau de confort, de sécurité, joue un rôle important dans l'accès à la ville pour tous.

On comprend aisément qu'un espace inconfortable ou insécurisant peut limiter les sorties et contribuer à l'isolement des personnes les plus vulnérables.

Impliquer les habitants

La prise en compte des usages et l'implication des usagers (pour pouvoir bénéficier de leur expertise d'usage) est essentielle dans les réflexions sur le devenir des espaces publics. À noter que faire participer « les habitants » ne s'applique pas seulement aux seules personnes qui résident dans un espace, un quartier, mais aussi à ceux qui le fréquentent. Il est d'ailleurs plus juste d'utiliser le terme de « riverains ».

Dans une interview accordée à *Urbis le Mag* intitulée « *Espaces publics : accordons-nous le droit à l'erreur* », le designer Alexandre Mussche met en garde contre les dispositifs de concertation qui donnent uniquement la parole à ceux qui dorment dans les lieux

concernés par les aménagements futurs. Pour lui, « *créer une série de petits villages gaulois basés sur les souhaits des seuls résidents ne rime à rien* ».

Les méthodes issues des sciences sociales démontrent, par la façon dont elles prennent en compte les usagers, toute leur utilité. Elles apportent des observations fines et contextualisées susceptibles de nourrir le processus de conception d'un espace public. Concrètement, comment procéder ? Que faut-il observer ?

Il est d'abord possible d'observer les pratiques sur site, le niveau de fréquentation, les caractéristiques des personnes, l'ambiance du lieu : qui fréquente cet espace (plutôt des jeunes, des seniors, des femmes, une population mixte...) ? À quel moment de la journée ? Pour faire quoi (se poser, discuter, jouer, manger...) ? Avec qui (seul, en couple, en groupe, en famille...) ? Observe-t-on des points de rencontre, des points de friction, des mésusages, des comportements d'évitement ? Quels sont les cheminements, les lieux de passage, les raccourcis empruntés ?

Aller à la rencontre des usagers « où ils se trouvent »

Que ce soit par obligation réglementaire ou réelle conviction, les municipalités ont désormais l'habitude de recueillir l'avis des habitants en mettant en place des démarches participatives. Celles-ci se traduisent bien souvent par des réunions collectives en soirée à la mairie ou dans un bâtiment municipal.

Ce format présente des avantages. Il rassemble les riverains motivés et qui ont envie de s'exprimer. Il permet de mettre en

débat et de rechercher un certain consensus. Il rend possible un travail collectif dans de bonnes conditions : on a le temps d'aborder des questions de fond, comme le nécessaire partage de l'espace public entre les piétons, les voitures, les cyclistes, la végétation, le mobilier urbain, les poubelles...

Le vrai problème de ce type de dispositif, c'est qu'il mobilise une poignée d'habités, plutôt âgés et peu représentatifs de la diversité de peuplement des quartiers. Les diagnostics en marchant en semaine l'après-midi ne rencontrent pas forcément plus de succès. Ce manque d'engouement, qui se constate partout (et encore plus dans les quartiers prioritaires), pose la question de la méthode employée et de la pertinence du format proposé. D'autant plus que l'aménagement de l'espace public n'apparaît pas comme prioritaire aux yeux d'habitants mobilisés dans leur quotidien par d'autres préoccupations.

Des méthodes plus individuelles peuvent alors être mises en place, de façon à favoriser l'expression de ceux qui ne participent pas habituellement aux démarches participatives. Il s'agit d'aller à la rencontre des usagers « où ils se trouvent » – dans la rue, un square, au marché – et de les interpeller de façon spontanée (type micro-trottoir) en utilisant

différents outils mobiles repérables, de type « stands », chariots, triporteurs et autres vélos cargos aménagés pour l'occasion. Tous les moyens sont bons pour capter l'attention des personnes et leur demander, même brièvement, leur avis. Toutes les occasions sont aussi bonnes à prendre. Se greffer à un événement existant, une fête de quartier, une brocante, ou toute autre animation ponctuelle présente un véritable intérêt en termes de fréquentation et d'ambiance.

Une autre façon de recueillir l'avis des riverains (les habitants, les élèves de l'école, les salariés de l'établissement à proximité) est de les interroger de façon plus formelle, par exemple à partir d'un questionnaire (distribué dans les boîtes aux lettres ou en porte à porte), ou d'un guide d'entretien, sur ce qu'ils apprécient du lieu, ce qu'ils apprécient moins, sur leurs pratiques et sur leurs attentes. Cela permet de récolter les avis individuels d'un grand nombre de personnes et donc les points de vue de différentes catégories de population (qui là encore ne participeraient pas forcément à une réunion publique classique).

Les méthodes de concertation sont donc multiples et peuvent être complémentaires. Il ne faut pas hésiter à diversifier les dispositifs,

L'apport des sciences sociales couplé aux savoirs-faire des aménageurs apparaît être le combo idéal pour concevoir des espaces publics sensés et contextualisés.



les mêler, voire les ajuster au fil de l'eau – l'imprévu suppose de s'adapter, d'être flexible et réactif.

Le facteur humain au cœur de la démarche

L'apport des sciences sociales couplé aux savoirs-faire des aménageurs (architectes, urbanistes, paysagistes) apparaît être le combo idéal pour concevoir des espaces publics sensés et contextualisés. Il ne suffit pas d'observer et d'écouter les habitants (selon la méthode la mieux adaptée). Il faut aussi les guider. Les riverains ont besoin d'explications objectives, pédagogiques émanant d'experts pour se forger un point de vue au regard des possibles et exprimer leurs préférences. Sans cela, ils risquent de se sentir en difficulté, d'être pris au dépourvu face à des questions beaucoup trop techniques, qu'ils estimeront adressées exclusivement aux personnes « dont c'est le métier ! ».

L'intérêt de la prise en compte du facteur « humain » dans la conception des aménagements urbains semble être une évidence. Pour autant, tous les projets ne se prêtent pas de la même façon à la participation citoyenne.

La méthode utilisée et le degré de sollicitation des habitants doivent être adaptés à l'objet questionné (à sa taille, à sa temporalité) et à la marge de manœuvre réellement octroyée par la collectivité à la population. L'objectif de la concertation doit être clairement défini en amont. Les démarches participatives sont

un outil et non un prétexte : concerter les habitants n'est pas une fin en soi.

On ne fait pas un questionnaire pour « faire un questionnaire » mais bien pour avoir une réponse précise à la question que l'on se pose...

Ingrédients de réussite

Les temps de concertation se démultiplient sur les territoires. Ils sont même devenus obligatoires dans le cadre de nombreuses procédures réglementaires comme l'élaboration ou la révision d'un schéma de cohérence territoriale ou d'un plan local d'urbanisme, la création d'une zone d'aménagement concerté, les projets de renouvellement urbain et plus globalement, tous les projets d'aménagement ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie. La question qui se pose alors est celle des moyens que l'on se donne pour que ces démarches de concertation soient efficaces.

L'absence de jeunes et de parents à un atelier de co-construction d'un espace de jeux pour enfants, n'est-elle pas préoccupante ? Faut-il s'en satisfaire ou réinterroger la démarche et la méthode employée ?

Tester avant de pérenniser

En complément, on pourra aussi vérifier sur le terrain si les aménagements imaginés fonctionnent, s'ils correspondent à de vraies attentes, en les testant de façon empirique. Il s'agit d'expérimenter les installations avant de les pérenniser dans un contexte réel d'usage.

Les riverains ont besoin d'explications objectives, pédagogiques émanant d'experts pour se forger un point de vue.

LISTE D'INGRÉDIENTS FACILITANT LA RÉUSSITE DE LA CO-CONCEPTION D'UN ESPACE PUBLIC DE PROXIMITÉ AVEC LES RIVERAINS :

- Un objet de travail précis, bien identifié, à taille humaine (un parc, une place, une rue) ;
- Un budget dédié ;
- Une échéance raisonnable de réalisation (pour ne pas décourager les participants) ;
- Une marge de manœuvre définie (quelle décision va-t-on confier aux habitants ?) ;
- La connaissance des invariants du projet (la partie du projet qui ne pourra être décidée par les habitants) et des contraintes techniques ;
- L'acculturation des participants à l'aide d'exemples, de visites ou de photos de références ;
- La traduction graphique des attentes des habitants (proposition de scénarios) pour les aider à se positionner ;
- La mise en œuvre de différents formats de concertation de façon à toucher ceux qu'on ne voit pas souvent ou un public cible (aller chercher les jeunes là où ils se trouvent : dans les établissements scolaires, les clubs sportifs, les maisons de quartier). Mobiliser les forces vives du territoire, les parents d'élèves, les conseillers municipaux juniors, les membres des conseils citoyens ;
- S'appuyer sur les structures de proximité, les acteurs socio-culturels du quartier qui connaissent bien les riverains et les espaces ;
- Mêler différentes méthodes d'observation et de recueil des points de vue dans différents lieux, à différents moments de la journée.

On parle aussi de préfiguration, d'urbanisme transitoire ou d'urbanisme tactique. Cette démarche permet d'affiner la conception d'un aménagement, de tester de nouveaux usages, de permettre une meilleure acceptabilité des projets. Elle peut aussi servir de démonstrateur pour convaincre les sceptiques. Il est possible de matérialiser de façon provisoire un parvis, une piste cyclable, une rue piétonne, un parking végétalisé avec des moyens très simples et peu onéreux, faciles à mettre en place et à retirer (ruban de chantier, bacs à fleurs, bancs, chaises pliantes, bottes de paille, des plots, des blocs de béton, de la peinture au sol ...).

Alexandre Mussche parle de « *prototyper* », en dédiant dès le départ une fraction du budget final de l'aménagement de l'espace public à l'expérimentation, au test : « *Cela donne le droit à l'erreur avant de penser à grande échelle ou de pérenniser. Les élus sont partants car le coût reste maîtrisé et frugal* ».

Des espaces publics pour tous ? Pour le plus grand nombre, c'est assurément possible. D'une part, en intégrant les méthodes des sciences sociales à celles de la conception urbaine ; d'autre part, en investissant des moyens, du temps et de l'inventivité dans le but de mobiliser un public diversifié. Le meilleur peut advenir d'une concertation : obtenir un espace public qui fonctionne ! La concertation alibi est en revanche l'ennemi à combattre : à terme, les habitants en ressortent avec le sentiment durable d'avoir été floués... ■

On pourra aussi vérifier sur le terrain si les aménagements imaginés fonctionnent, s'ils correspondent à de vraies attentes, en les testant de façon empirique. Il s'agit d'expérimenter les installations avant de les pérenniser dans un contexte réel d'usage.

ITW

I N T E R V I E W



DES ESPACES PUBLICS DIVERS ET HOSPITALIERS POUR TOUS

Propos recueillis par Vanessa DELEVOYE

Alicia Lugan, urbaniste, a rejoint l'équipe d'Equal Saree depuis un an. À 28 ans, elle pilote l'antenne française de cette agence d'architecture et d'urbanisme jusqu'ici implantée en Espagne et dont la renommée doit beaucoup à son approche volontariste d'une fabrication inclusive de la ville, notamment à travers la conception de cours d'écoles.

« Alicia Lugan, à votre avis, les espaces publics doivent-ils être conçus pour tous les publics ou s'adresser à des publics spécifiques ?

Alicia Lugan - C'est une question que je me suis beaucoup posée ces six derniers mois, dans le cadre de la réalisation d'un ouvrage. Je pourrais la reformuler ainsi : à quelle échelle doit se faire la ville inclusive ? Mon avis est que l'inclusion se joue à l'échelle du quartier ou de la ville, dans le cadre d'une stratégie globale : l'idée est de proposer différents espaces publics permettant à chacun, à un moment donné, de trouver son bonheur. Un espace public pour tous me paraît tenir de la chimère. Ce but d'universalité a conduit à la production

d'espaces publics affichés comme « pour tous » mais qui, typiquement, dans les faits, ne conviennent à personne ! C'est le principe du Modulor de Le Corbusier et de toutes ces tentatives à travers les siècles consistant à résumer en un individu-type toute la diversité des individus...

Le seul socle commun de tous les espaces publics d'une ville inclusive me semble être l'accessibilité. À partir du moment où on pense l'accessibilité, le reste, c'est-à-dire les ambiances et les usages, peut être modulé et différer selon les espaces publics. Je prône une approche de la conception des espaces publics par la diversité, détachée de la volonté d'attirer un public spécifique

(les femmes, les personnes âgées, les enfants...) : on peut ainsi avoir la bonne surprise d'y attirer un public qu'on n'attendait pas...

Que pensez-vous des skate-parks, des city-stades, des terrains de musculation type street workout qui poussent partout en exerçant un effet repoussoir sur les femmes ?

Il ne faut pas que les villes s'interdisent de construire ce type d'espaces publics qui, il est vrai, attirent principalement des jeunes hommes. Mais un maire doit bien être conscient de l'importance de disposer, ailleurs dans la ville, d'autres espaces qui, eux, vont attirer les femmes et les jeunes filles. Il me paraît crucial d'entreprendre un travail spécifique pour entendre les besoins des jeunes adolescentes sur le sujet, de les questionner, de les écouter. Peut-être ont-elles besoin d'un espace abrité où danser ensemble ? D'un lieu où se retrouver pour discuter, comme un café associatif ? On peut aussi créer des espaces dotés d'activités mixtes du type

« L'idée est de proposer différents espaces publics permettant à chacun, à un moment donné, de trouver son bonheur. »

beach-volley qui attireront aussi bien des femmes que des hommes, des familles, des enfants...

On entend beaucoup de discours sur la ville inclusive. Dans les faits, où en est-on ?

Jusqu'à présent, deux types de public étaient particulièrement délaissés : les femmes, sans doute parce que c'est une question politique qui suscite des débats assez lourds, et les enfants. Sur ce dernier point, c'est vraiment en train de changer grâce aux réaménagements de cours d'école ; énormément de villes s'emparent du sujet et c'est très bien.

Concernant les personnes âgées et celles en situation de handicap, l'effort s'est surtout concentré ces dernières années sur le développement d'équipements spécifiques (maisons de retraite, maisons d'accueil pour les personnes handicapées, etc.) et sur l'aménagement intérieur des logements pour permettre aux personnes de prendre elles-mêmes en charge leurs difficultés dans la sphère privée du domicile. Tout ceci n'a pas résolu le problème de l'isolement ressenti vis-à-vis du reste de la société... Les personnes âgées ou porteuses de handicap ont évidemment le droit, le besoin et l'envie de profiter, au même titre que les autres, des aménités urbaines.

On commet deux erreurs majeures aujourd'hui dans la conception des espaces publics : la première est de traiter le handicap et le vieillissement à travers le seul prisme de l'accessibilité ; la seconde est d'associer systématiquement grand

âge et dépendance – or les personnes dépendantes ne représentent en réalité qu'une minorité des personnes âgées. Les seniors ont surtout en commun de disposer d'un temps libre important... La question de leurs loisirs reste totalement à penser dans les espaces publics. Concernant la prise en compte du handicap, la sensorialité des espaces me paraît une piste de travail à creuser. On se cantonne trop souvent à la dimension visuelle en oubliant que l'ensemble des sens peuvent être sollicités. Enfin, il faudrait davantage s'intéresser à la lisibilité et à la facilité d'appréhension de l'espace public, notamment pour les personnes en situation de handicap mental.

Qu'est-ce que cela signifie de faire des espaces publics pour les femmes ?

Les espaces publics conçus avec une approche du genre n'excluent pas les hommes, ils prennent juste en compte des usages liés à des rôles majoritairement tenus par les femmes : achats pour l'ensemble de la famille, cuisine, garde des enfants, aide aux parents âgés... Jusqu'à présent, la fabrique des espaces publics s'est plutôt faite au profit des usages masculins : flânerie, sport, immobilité...

Prendre en compte le genre, c'est aussi travailler sur la sécurité – car les femmes se sentent davantage en insécurité, tant dans les espaces publics que chez elles –, et l'accessibilité physique des espaces – puisque les femmes ont souvent la charge des enfants ou des personnes dépendantes.

En matière de mobilité, on va par exemple privilégier la marche plutôt que la voiture ou le vélo, un mode de déplacement qui demeure peu investi par les femmes, bien que le Covid ait un peu rebattu les cartes.

Enfin, parce que les femmes ne s'y sentent pas toujours légitimes, l'accessibilité symbolique des espaces publics doit aussi être améliorée. Cela passe par des actions consistant à augmenter la représentation et la visibilité des femmes (des noms de rues féminisés, des signalétiques avec des silhouettes de femmes...).

Comment fait-on concrètement pour concevoir ces espaces publics favorables aux usages des femmes ?

Pour vous répondre, j'ai envie de vous parler d'une réalisation que nous avons menée de A à Z sur la plaça d'en Baro, à Santa Coloma de Gramanet, juste à côté de Barcelone, entre 2016 et 2019. Cette place située dans un quartier assez dense était fermée sur elle-même, ce qui générait de l'insécurité. Nous avons d'abord travaillé avec les enfants de l'école Torre Balldovina qui ont fait des propositions : des jeux, de la couleur, la présence d'arbres fleuris, des cheminements... Nous avons ensuite intégré ces souhaits au projet en veillant à deux choses : que les jeux installés soient diversifiés et non stéréotypés et qu'il n'y ait pas, au centre, un espace de jeu principal doté d'espaces de jeux secondaires sur le pourtour, comme on le voit très souvent.

À QUOI RESSEMBLE UNE COUR D'ÉCOLE INCLUSIVE ?

Lorsque l'équipe d'Equal Saree découvre la cour de l'école Sant Salvador de Cercs en 2019, la plus grande partie de la cour est dévolue au sport. Les garçons les plus âgés se sont octroyé le plus grand terrain pour jouer au foot. Les enfants plus jeunes et les filles jouent sur les côtés. On observe très peu d'espaces de jeux mixtes. Les conflits sont perceptibles entre les enfants (commentaires sexistes, privilèges d'âge...).

L'objectif assigné pour 2021 à Equal Saree par la municipalité est triplement ambitieux : transformer la cour en un espace de jeu mixte pour les récréations mais aussi en une salle de classe extérieure et en une place publique.

Encourager les jeux mixtes.

Pour augmenter les chances de voir se développer des jeux mixtes, Equal Saree imagine de nouveaux espaces comme l'amphithéâtre (espace d'art et de culture), le cœur de la cour (espace d'expérimentation et de jeu symbolique), l'espace de calme et d'expérimentation, la montagne (espace de nature et d'aventure)... Les terrains de sport collectifs sont dédiés au basket, au mini-volley et au futsal.

Végétaliser et protéger du soleil.

Pour réduire l'effet d'îlot de chaleur, le projet prévoit un patio végétalisé et une pergola protégeant les enfants du soleil. Les sols sont dotés d'un revêtement perméable à l'eau.

Apprendre et agir.

Les nouvelles espèces d'arbres et d'arbustes à planter sont choisies dans des buts pédagogiques (arbres fruitiers, plantes aromatiques et à floraisons diverses). Ce projet – qui touche à sa fin – a largement mobilisé les élèves et toute la communauté éducative, désormais sensibilisée et prête à agir face aux inégalités dans la cour d'école.

La place fait la part belle aux accompagnants – qui sont principalement des femmes – en leur offrant un espace central, confortable et ombragé, sous les arbres. Nous avons choisi des bancs avec une véritable qualité d'assise, que nous avons placés de façon à favoriser la rencontre, pour que les familles s'occupent des enfants de manière détendue. Nous avons veillé à ce que les cheminements soient nombreux pour entrer et sortir de la place : il n'y a pas une seule entrée ou une seule sortie qui contraigne par exemple à croiser quelqu'un qu'on ne souhaiterait pas croiser. On peut traverser de mille manières cette place qui est désormais ouverte sur le quartier à la fois physiquement et visuellement puisqu'on peut voir et être entendu de partout. Pour accroître le sentiment de sécurité de nuit, le système d'éclairage est le même à tous les endroits de la place : il n'y a pas de recoin sombre.

Comment favoriser la rencontre et la convivialité que vous évoquez ? Existe-t-il des recettes ?

J'ai envie de croire qu'un vrai processus participatif visant à impliquer les habitants dans la conception d'un espace crée un sentiment d'appartenance immédiat qui va favoriser la rencontre. Je pense que les commerces ont aussi un rôle à jouer. Les commerçants sont des figures du quartier qui restent et qui contribuent, en proximité des espaces publics, à créer de la convivialité. Je n'ai pas peur d'un certain degré de privatisation

de l'espace public dans ce domaine, à condition bien sûr de ne pas en arriver à des rues totalement privatisées comme on peut en voir à Londres, où les commerçants sont même chargés de maintenir l'ordre public, en dégageant les indésirables. Les terrasses extérieures sont un lieu de rencontre à la frontière du public et du privé. Une frontière qui n'est d'ailleurs pas si marquée que ça : les SDF sont parfois chassés de l'espace public tandis que des bistrotts vont offrir des cafés suspendus à ceux qui n'ont pas les moyens de payer...

Les enfants constituent un autre bon moyen de se rencontrer. Ce sont des êtres très sociaux, qui n'hésitent pas à aller vers l'autre car ils n'ont pas encore intégré toutes nos normes. Et nous aussi, vis-à-vis des enfants, on agit de manière plus naturelle : on sourit à un bébé, on adresse la parole à un petit qui nous fait sourire... On peut ainsi imaginer qu'une ludothèque située tout près d'un parc s'y implante aux beaux jours... >>>

« J'ai envie de croire qu'un vrai processus participatif visant à impliquer les habitants dans la conception d'un espace crée un sentiment d'appartenance immédiat qui va favoriser la rencontre. »



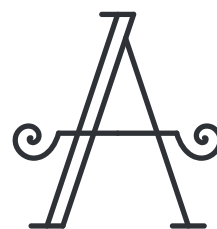
CHAPITRE IV

UN ESPACE PUBLIC QUI RÉPOND AUX BESOINS ESSENTIELS

Texte : Valérie MATHIAS-HUSSON - Géographe-urbaniste | Dessins : Chloé DESCAMPS - Paysagiste

Dans la période inédite liée au Covid, la notion de besoins essentiels est apparue sur le devant de la scène médiatique et dans nos vies. Les espaces publics sont rarement envisagés à l'aune des besoins vitaux – psychologiques et physiologiques – de leurs usagers. Et si c'était une erreur ?

Dans le Dunkerquois, quelques expériences ont déjà été menées en ce sens avec, à la clef, un joli succès populaire (la forêt qui se mange à Grande-Synthe, le retour de toilettes publiques dans le centre de Dunkerque...). Comment aller plus loin ?



u sens premier du terme, les besoins vitaux des êtres humains s'entendent communément comme étant physiologiques – respirer, boire, manger, éliminer, être en sécurité, dormir... En matière d'espaces publics, ces besoins essentiels ne sont évidemment plus tout à fait les mêmes. Notre but n'étant ni l'exhaustivité, ni l'objectivité mais plutôt l'envie de coller à notre territoire de travail, nous avons sélectionné quatre besoins essentiels encore trop peu explorés localement : se ressourcer, se nourrir, se soulager et, enfin, se déplacer à pied, sans contraintes et sans entraves. L'homme étant un animal social, c'est en considérant les espaces publics comme des supports de nos vies sociales que nous aborderons chacun de ces besoins essentiels.

Se poser, se ressourcer

Ces dernières années, les aménagements permettant la pratique sportive ou le jeu ont pris davantage d'importance et de place dans les espaces publics. Et pourquoi pas, puisqu'un manque existait dans ces domaines. Mais cette nouvelle préoccupation s'est un peu faite au détriment d'autres usages, moins dans l'air du temps il est vrai : la flânerie, l'hésitation, la

contemplation, la conversation, la lenteur... Cet impensé se matérialise notamment dans une disparition : celle, massive, des bancs dans les espaces publics. Notre époque moderne a aussi vu l'apparition de bancs inconfortables, en métal froid l'hiver (ou brûlant l'été), hérissé d'accoudoirs ou tronçonnés (pour éviter que les SDF ne s'y installent durablement), permettant uniquement de s'adosser...

Ces disparitions et ces mutations inhospitalières constituent des entraves au besoin essentiel de toute personne – qu'elle soit valide, en situation de handicap, enfant, âgée, avec poussette, seule ou en groupe – à disposer d'un endroit où se poser et où se ressourcer... Elles accèdent aussi l'idée que l'usager de la ville et de ses espaces publics n'a d'autre objectif que de se rendre d'un point A à un point B, de façon purement fonctionnelle. L'absence de confort urbain élémentaire bafoue enfin les besoins primaires en matière de santé publique, dont le repos et la halte font partie.

Les bénéfices indirects et les plaisirs simples qu'offre un espace public hospitalier sont pourtant nombreux : assis sur un banc, il est possible d'être tout simplement là, sans but ni occupation particulière, d'entamer la discussion, d'embrasser son amoureux(se)... ou de faire tout ce que l'on ne peut faire en marchant – lire un (bon) livre, écrire un message, jouer d'un instrument... Il n'y aura jamais trop de bancs accueillants pour accomplir tout cela dans les espaces publics de nos villes !

Se nourrir : la ville comestible

Alors que les citoyens expriment leur désir d'aller vers une alimentation plus saine et produite localement, les espaces publics apparaissent

comme des lieux pouvant être cultivés, devenant ainsi comestibles et nourriciers. Cette fonction nourricière est facile à mettre en œuvre ; elle peut prendre différentes formes, tels les vergers ouverts. Il s'agit d'espaces non clôturés, accessibles à toute heure du jour et de la nuit, qui offrent à la fois un espace propice à la détente et des fruits produits par leurs arbres.

Les arbres fruitiers, les arbustes ou les haies comestibles peuvent aussi être plantés le long des rues ou dans les squares, de façon à réinstaurer la présence du végétal et de l'arbre au-delà des considérations esthétiques ou environnementales : comme une source de nourriture, propice au glanage. Quel plaisir à la fois simple et immense que de déguster une pomme cueillie au cours de sa marche ! Si la place manque dans l'espace public, le palissage permet de cultiver des fruits le long des pignons aveugles et des murs. Par ses baies ou ses fruits, une haie peut aussi offrir de quoi se soigner, épicer des plats, faire des teintures...

En s'appropriant les interstices délaissés de la ville (dent creuse, friche, micro-espace en pied d'immeuble...) pour les planter, le citoyen devient co-producteur d'espace public autant que de service public, au même titre que la municipalité. Ce jardinage qualifié de « tactique » (en référence à l'urbanisme tactique) est une manifestation de la renaissance du « mouvement des communs », qui peut se définir selon trois critères : (1) une ressource partagée, (2) animée par une communauté d'utilisateurs et de producteurs liés par des droits,

obligations réciproques, valeurs partagées, (3) fondée sur un système de gouvernance souple, impliquant l'ensemble des parties prenantes. Ni public, ni privé, le commun est une expérimentation d'auto-organisation, qui peut s'exercer à différentes échelles, et qui met en pratique la responsabilité citoyenne dans la ville.

D'un point de vue tant social que physiologique, nos espaces publics ainsi investis peuvent faciliter l'expression des droits culturels de chacun, et pourquoi pas la construction d'une politique publique autour du vaste sujet de l'alimentation, de la justice sociale et du droit à une alimentation saine. Le partage et la convivialité sont des moteurs qui donnent à tous l'occasion de s'exprimer

et de se raconter : la personne qualifiée de « bénéficiaire » (d'aides publiques) est ainsi susceptible de retrouver une légitimité dans l'action et dans le faire.

Cultiver la terre retrouve ses lettres de noblesse et les citoyens découvrent la pratique du glanage. Cuisiner et prendre place dans l'espace public donnent l'occasion de se rencontrer, de parler du bien manger, d'agir sur la santé autour de l'alimentation. Faire la « popotte » dans l'espace public permet aussi de partager des recettes, de découvrir des cultures culinaires. C'est aussi une façon d'encourager la discussion et d'écouter s'exprimer les besoins et les envies d'une partie de la population au sujet de la ville et de ses espaces publics. Ce cercle

Les bénéfices indirects et les plaisirs simples qu'offre un espace public hospitalier sont nombreux.

L'accès aux toilettes relève du « care », un terme anglais qui signifie tout à la fois soin, sollicitude et bienveillance.

vertueux contribue également à renforcer la solidarité ou l'engagement dans la vie sociale ; deux denrées rares !

De l'importance du « droit de pisser »

Où faire ses besoins en ville ? Le sujet est central à l'heure où les toilettes publiques ont déserté l'espace public, laissant les promeneurs des centres-villes se diriger, au mieux, vers les cafés et les restaurants, au pire, contre les façades ou derrière un bosquet (pratiques quasi exclusivement masculines il est vrai).

Comme le sujet touche à la sphère intime, il est compliqué de faire émerger ce type de questions dans les politiques publiques. Le sujet n'est pas partout pris au sérieux. Selon les villes, l'accès aux toilettes n'est pas chose équitable et constitue même un sujet d'injustice. L'absence de toilettes librement accessibles nous concerne et nous pénalise tous à des degrés divers : femme, enfant, homme, personne sans domicile fixe, personne atteinte de maladie chronique ou personne âgée.

L'accès aux toilettes relève du « care », un terme anglais qui signifie tout à la fois soin, sollicitude et bienveillance. Il est donc question de penser et de créer la ville hospitalière. L'accès à l'hygiène et aux toilettes est un droit humain fondamental. Il n'y a donc pas vraiment matière

à discussion : les toilettes doivent absolument réinvestir l'espace public. Oui, mais comment ?

Pour développer une véritable « politique des lieux d'aisance » et assurer sa réussite, il est nécessaire de veiller à respecter ces trois principes fondamentaux, dans cet ordre : la gratuité, la propreté et la sécurité.

Pour compléter l'offre de toilettes publiques classique, certaines municipalités pratiquent les « toilettes accueillantes », une opération qui donne accès aux toilettes des bars, cafés, et autres lieux de restauration rapide à toute personne sans qu'elle soit nécessairement cliente.

Pourquoi ne pas développer ces toilettes accueillantes dans nos villes ? Le coût pour la collectivité de ce type de délégation n'est pas nécessairement important : c'est celui d'une indemnité payée par la collectivité pour le nettoyage et l'entretien des petits coins en échange d'un ensemble d'engagements pris par les restaurateurs et cafetiers. Les obligations des deux contractants étant consignés et co-signés dans une charte de services.

Pour signaler que leurs lieux d'aisance peuvent être utilisés gratuitement et sans obligation de consommer, chaque établissement est tenu d'apposer un autocollant visible depuis l'extérieur. Ce type d'affichage conférant, selon



les dires des commerçants volontaires, une bonne image à leurs commerces. Par ailleurs, cette délégation de service peut contribuer à freiner la disparition progressive de cet espace de convivialité qu'est le bistrot du coin.

Se rendre où l'on veut ou le droit de marcher sans entrave

En ville, les aménagements ne sont pas toujours pensés pour faciliter les déplacements des piétons ; les considérations architecturales, les questions de sécurité et l'omniprésence de la voiture conduisent à des réalisations bien peu pratiques. C'est ce que révèlent les chemins de traverse. Peut-être n'en avez-vous jamais entendu parler. Mais vous en avez forcément déjà vus : il s'agit par exemple d'un sentier qui s'est dessiné tout seul sur la pelouse à force d'être emprunté quotidiennement par les piétons, au détriment du cheminement pourtant joliment pavé, juste à côté. Pourquoi ? Parce que ce sentier est plus court à emprunter, plus direct, bien plus logique que celui décidé et matérialisé par l'aménageur.

Ces chemins de traverse, réaménagements spontanés créés à la force des semelles de chaussures, sont la preuve qu'il vaut la peine de dessiner autrement les cheminements piétons de nos espaces publics. Comment faire ? Déjà, considérer la marche comme une pratique de mobilité à part entière : ce mode de déplacement tient une place prépondérante dans la mobilité urbaine (il arrive juste après l'automobile dans les études de mobilité réalisées sur notre territoire). Ensuite, avoir en tête la fameuse hiérarchie de fragilité – piéton,

Ces chemins de traverse, réaménagements spontanés créés à la force des semelles de chaussures, sont la preuve qu'il vaut la peine de dessiner autrement les cheminements piétons de nos espaces publics.

cycliste, automobiliste – pour y adjoindre une hiérarchie d'efficacité : il est tout à fait acceptable d'imposer à l'automobiliste confortablement installé quelques détours et obstacles qui, de plus, freineront sa vitesse. En revanche, le piéton et le cycliste doivent en être, autant que possible, absous !

Pour aménager de « bons » cheminements piétons, directs et logiques, qui correspondent aux besoins, il est nécessaire de revenir « à la base » : arpenter l'espace public, seul et à plusieurs, à différents moments du jour et de la nuit, au fil des saisons... avec les habitants et les usagers des lieux ! Le savoir n'est pas l'apanage des professionnels de la ville, il réside en chacun de celles et ceux qui la vivent et la pratiquent. Les questions d'usage reviennent toujours d'une manière ou d'une autre : un aménagement, si beau et si longuement réfléchi soit-il, doit aussi être éprouvé, partagé et mis en discussion.

L'appréciation d'un espace public peut se faire au regard des commodités qu'il offre – ou refuse – à ses habitants et à ses usagers, quels qu'ils soient. Qu'il réponde et satisfasse les besoins physiologiques essentiels est une nécessité, bien qu'encore à conquérir. Nos espaces publics doivent aussi pouvoir prendre soin de notre bien-être psychologique et social, individuel et collectif. Comment ? Il est souhaitable, possible et même urgent d'imaginer et d'agir collectivement sur nos espaces publics, citoyens, élus ainsi toutes autres parties prenantes, ensemble. Il s'agit d'expérimenter une autre façon d'élaborer des politiques publiques, dans laquelle le citoyen retrouverait sa capacité à agir, au côté de l'élu. Cette expérimentation peut prendre mille formes : faire la cuisine, jouer de la musique, débattre, imaginer et participer à des créations artistiques, exposer dans la rue... L'idée est de réinvestir notre vie sociale, collective, de convoquer et partager nos imaginaires, nos récits, pour réactiver et réenchanter nos espaces publics, dans une dimension politique recouvrée. ■

ITW

I N T E R V I E W



ART DANS L'ESPACE PUBLIC : PLAISIR D'ÊTRE EN VILLE, JOIE DE SE SENTIR EN VIE

Propos recueillis par Vanessa DELEVOYE

Directeur artistique et urbaniste culturel, responsable du master « Projets culturels dans l'espace public » à l'École des Arts de la Sorbonne (Paris I), où il est professeur associé, Pascal Le Brun-Cordier porte un regard acéré sur la façon dont l'art peut enrichir l'espace public tout en le troublant, générant à la fois chez les citoyens des imaginaires et des prises de conscience aussi essentiels que salvateurs pour vivre et vibrer.

« **Pascal Le Brun-Cordier, l'art relève-t-il d'un besoin essentiel pour les citoyens ? Quelle est son utilité, quel est son rôle dans l'espace public ?**

Pascal Le Brun-Cordier - Il me paraît essentiel qu'il y ait dans nos villes des possibilités d'écarts, des surprises, des courts-circuits poétiques, des occasions de vertige, d'enchantement et de questionnement. Les imaginaires inédits, troublants, inspirants agencés par les artistes dans l'espace public nous placent dans des situations intéressantes de rupture avec nos routines quotidiennes. Les artistes ne sont évidemment pas

les seuls à avoir ce pouvoir... mais il me semble que leur travail constitue l'une des modalités de fabrication de l'urbanité les plus riches car les artistes ont cette capacité à prendre appui sur le réel pour forger des images, des objets, récits ou spectacles dont la singularité saura transpercer la trame de l'ordinaire urbain. Ces créations contextuelles, celles qui se greffent sur l'espace public et dialoguent avec lui, vont à la fois parvenir à le troubler et parfois à l'enrichir.

Je pense à plusieurs réalisations. Les "togobancs" de Claude Ponti dans le jardin des plantes de Nantes : ce sont

des bancs détournés, dont la forme habituelle a été légèrement transformée, étirée, courbée ou augmentée. Les "modified social benches" (à traduire de façon littérale par bancs sociaux modifiés) de Jeppe Hein offrent aussi des variations surprenantes de ce classique du mobilier urbain en remodelant des assises circulaires ou incurvées qui surprennent et favorisent de nouvelles manières de voir la ville et d'être avec les autres. On passe de l'ultra ordinaire à l'extraordinaire.

Enfin, les bancs de Pablo Reinoso, dont une partie est tout à fait normale tandis que l'autre se voit doté d'extensions en forme de spaghettis qui s'enroulent et se spiralent de manière folle. Ces trois exemples préservent la valeur d'usage : les bancs sont bel et bien utilisables, tout en nous faisant basculer dans un autre monde, en quelques secondes, comme dans Alice au pays des merveilles.

Pour bousculer l'imaginaire, les créations éphémères sont particulièrement puissantes. C'est précisément leur apparition dans l'espace public, puis leur disparition, qui génèrent l'effet de surprise. Là encore, plusieurs exemples me viennent en tête. L'installation des Frères Ripoulain Calder Pillar (clin d'œil à la marque de travaux publics Caterpillar et à l'artiste plasticien Calder) est un mobile géant auquel est accroché du

matériel de chantier – des engins, des tuyaux, des palissades. Et puis, impossible de faire l'impasse sur le street-art, une forme d'art souvent très contextuelle : les fresques peuvent épouser la forme d'un bâtiment, répondre au paysage alentour, tenir compte de la position de celui qui va regarder l'œuvre...

Dans le champ du spectacle vivant, on peut citer le chorégraphe Willi Dorner, dont la mythique performance "Bodies in urban spaces" (corps dans l'espace public) consiste à placer, durant

quelques minutes, les corps habillés de couleurs vives des danseurs dans le décor urbain, souvent dans des espaces interstitiels improbables, que Georges Pérec appellerait "infra-ordinaires". Ici, les singularités de l'urbain sont toujours révélées.

L'espace public offre-t-il une place suffisante à l'art aujourd'hui ?

La création artistique peut "prendre place" partout en y étant invitée ou pas, dans un esprit consensuel ou plus dérangeant. Je pense aux interventions récentes du performer Gilbert Coqalane dans un Buffalo Grill ou à la Bourse du commerce de François Pinault. Ce qui me semble important, c'est que l'on favorise une diversité de formes artistiques et d'esthétiques, et pas uniquement dans les grandes villes. Et aussi que l'on favorise

« Pour bousculer l'imaginaire, les créations éphémères sont particulièrement puissantes. »

des démarches d'urbanisme culturel, visant une transformation effective des espaces de vie, avec la contribution des gens qui y vivent.

« L'intérêt pour l'art dans l'espace public augmente aussi du côté des aménageurs et des promoteurs. »

Ces derniers mois, le Covid a compliqué la création artistique relevant d'une commande politique ou associative, dans le cadre des festivals par exemple : une certaine frilosité est apparue, on a assisté à des enchaînements d'annulations d'événements, parfois incompréhensibles, comme à Aurillac cet été. Ces dernières années, la crainte d'attentats avait déjà freiné, compliqué voire neutralisé le spectacle vivant dans l'espace public. Concernant les arts visuels, l'engouement en revanche ne faiblit pas : beaucoup de commandes continuent à être passées à travers des programmes comme "Le Voyage à Nantes", "Un été au Havre", "Embellir Paris", "Bien urbain" à Besançon...

L'intérêt pour l'art dans l'espace public augmente aussi du côté des aménageurs et des promoteurs qui cherchent à associer à leurs programmes d'aménagement des artistes ou des structures culturelles, parfois uniquement pour des effets

d'image, parfois aussi pour mieux penser leurs programmes et favoriser des urbanités singulières et intéressantes. On peut citer l'exemple fameux et récent des Grands Voisins à Paris sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul où l'occupation et l'activation temporaire du lieu, entre 2015 et 2020, avant le démarrage de travaux, avaient été confiées à trois associations dont l'une à vocation artistique et culturelle, Yes We Camp.

Pour évoquer ces projets de territoire qui mêlent dimension urbaine et dimension artistique, vous employez un terme qui vous est cher, celui d'urbanisme culturel. De quoi s'agit-il ?

C'est un urbanisme qui envisage la puissance et la finesse de la création artistique et la profondeur de la dimension culturelle dans les différentes phases de la fabrique urbaine officielle, pour les interroger et les enrichir, comme en dehors des processus institutionnels de la production urbaine (pour agir sans attendre, comme avec l'urbanisme tactique institutionnel ou pirate) afin de faire advenir des urbanités vivables (soutenables et hospitalières), vivantes (animées et politiques) et vibrantes (désirables et inspirantes). Voilà ma définition de cet urbanisme que nous sommes quelques-uns à pratiquer ici et là.

Au moment du diagnostic, on peut ainsi associer les artistes pour détecter des usages latents, des singularités ou des potentiels non identifiés du territoire et établir ce que l'on pourrait

L'art a l'ambition de la singularité, de l'étrangeté qui parfois dérange, de la poésie, de relations inédites à soi, aux autres et au monde que nous recherchons tous et toutes.

appeler un diagnostic sensible. Les résidences artistiques permettent de mener un travail d'identification fine des caractéristiques paysagères, poétiques ou des dynamiques sociales et culturelles qui constituera matière à idées pour les concepteurs d'aménagements. Le temps de la concertation est aussi un moment intéressant pour impliquer des artistes et des acteurs culturels dans le but d'associer les usagers du lieu et la population dans sa diversité, de façon plus large et plus démocratique que ne le font les processus de concertation classiques, en favorisant parfois des processus d'empouvoirement permettant de sortir des logiques de concertation factice.

Le temps de la conception – qu'il s'agisse de concevoir un arrêt de tramway, une place ou un espace de jeu pour enfants – s'avère également propice à l'intervention artistique : tous ces aménagements peuvent être imaginés avec des artistes en lien avec des habitants. Le temps de la transition, ce temps mort du projet urbain, dans l'attente d'une démolition ou d'une construction, peut également

être activé par l'intervention artistique et l'action sociale et culturelle, pour expérimenter d'autres manières de faire ville. Le raisonnement vaut pour le temps du chantier et celui de la livraison.

L'intervention artistique constituerait donc une forme de plus-value pour l'urbanisme ?

L'intervention artistique peut en effet faire advenir des urbanités enrichies et plus singulières, qui parfois font écho à la "beauté civile" dont parle si bien l'urbaniste peintre et poète italien Giancarlo Consonni (*La Beauté civile. Splendeur et crise de la ville*, éditions Conférence, 2021). Dans l'espace public, les formes de standardisation sont nombreuses comme on sait. L'intervention artistique façonne au contraire des espaces inédits qui, par définition, n'existeront pas ailleurs. Voilà qui est précieux.

L'art a l'ambition de la singularité, de l'étrangeté qui parfois dérange, de la poésie, de relations inédites à soi, aux autres et au monde que nous recherchons

tous et toutes : ce sont autant d'éléments qui donnent à la ville une épaisseur, une saveur et une texture incomparables. Un des buts de la fabrique urbaine est bien de mobiliser tous nos sens, esthétiques et sociaux, afin d'augmenter notre qualité de vie et notre sentiment d'être vivant. Le plaisir d'être en ville et de se sentir en vie, mais aussi membre d'une communauté solidaire et hospitalière ! N'est-ce pas essentiel pour les citoyens ?

Enfin, l'art a enfin une capacité à réagencer et à redéployer l'espace public qui est proprement politique. Je pense à ces œuvres qui provoquent le débat, qui ne flattent pas la ville mais au contraire la heurtent, révélant une facette moins aimable de ce qu'elle est. Il y a quelques années, à Paris, le collectif de graphistes H5 a posé de faux panneaux de chantiers annonçant qu'une bibliothèque installée dans un hôtel particulier, classé monument historique, allait être transformée en hôtel de luxe. Sur les panneaux de chantier, on pouvait voir des images – totalement fictives – du projet : des façades dorées clinquantes, un hélicoptère intégré... L'hôtel particulier était totalement défiguré. Le but était de dénoncer la privatisation de la ville, son enlaidissement par les star-architectes au nom de l'économie touristique, l'accroissement de la "métropole barbare" inhumaine et "inurbaine" et de provoquer un débat. Cela a fonctionné. Les associations de riverains ont réagi. Peut-être aurait-il fallu faire de même avec les consternantes et bien réelles tours Duo de Jean Nouvel ? >>>

« L'art a enfin une capacité à réagencer et à redéployer l'espace public qui est proprement politique. Je pense à ces œuvres qui provoquent le débat, qui ne flattent pas la ville mais au contraire la heurtent, révélant une facette moins aimable de ce qu'elle est. »

UN ESPACE PUBLIC OÙ LE VÉGÉTAL TIENT LE PREMIER RÔLE

Texte & dessins : Chloé DESCAMPS - Paysagiste



La nécessité de développer la nature en ville fait aujourd'hui consensus. Le végétal répond à des enjeux d'actualité de tout premier plan : préservation de la biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, captation des rejets de gaz carbonique... Sans oublier le plaisir et l'agrément que les plantes savent si bien procurer dans des paysages urbains caractérisés par la minéralité.

Tout paré qu'il soit de ces inestimables qualités, le végétal arrive en bout de chaîne des préoccupations dans le processus classique d'aménagement d'un espace public.

Et si tout s'inversait ? Si le végétal devenait l'infrastructure principale de laquelle découle le reste des aménagements ? Comment faire du végétal le point de départ, l'élément phare, la star des espaces publics de la Flandre-Dunkerque ?

Le végétal n'est plus considéré comme une corvée – dont il faut bien s'acquitter – par les collectivités locales. Dans l'espace public, sa place est assurée, au regard de l'importance qu'il revêt aux yeux des habitants comme des élus. Le végétal fait désormais, quoi qu'il arrive, partie du projet. C'est davantage la temporalité selon laquelle il entre en scène qui pose souci. Le projet d'aménagement est généralement totalement ficelé (les réseaux souterrains, le tracé des allées, le nombre de places de stationnement ont été arbitrés depuis longtemps...) lorsqu'est enfin posée la question : à quelles plantations va-t-on bien pouvoir procéder pour égayer cette rue, faire de l'ombre dans ce parc, animer ce parvis ? Cette façon de penser, au tout dernier moment, au végétal prive de beaucoup des possibilités et des services qu'il est susceptible d'offrir...

Offrir à nos villes des infrastructures végétales solides

Caractérisée par la densité de son bâti et de son peuplement, la ville n'est, par définition, pas un endroit de nature – elle ne le sera jamais. Dans ce contexte, faire de la place au végétal

en milieu urbain constitue une ambition exigeante ; et cependant réaliste si elle s'appuie sur le patrimoine vert existant. C'est en effet d'abord en replantant régulièrement que l'on renforce la présence de la nature en ville. Assurer la pérennité et l'entretien du patrimoine végétal existant constitue donc la toute première action à envisager et mener. Il est évidemment possible d'aller plus loin et de faire bien mieux, en intensifiant la présence du végétal de manière à constituer une infrastructure verte.

Il s'agit de dessiner des continuités entre les espaces publics, de quadriller la ville en reliant tous ses espaces publics les uns aux autres. Le végétal devenant alors le fil vert, solide et structurant, de la ville. Nous ne parlons pas ici d'actions relevant du « saupoudrage vert », telles que les plantes en pots. Nous évoquons le déploiement d'une véritable continuité paysagère verte qui offre de nombreux avantages : qualifier des grands axes, révéler certains lieux, reconquérir des délaissés, donner du rythme à la ville, créer des ambiances urbaines cohérentes et, plus encore, agréables à vivre.

La végétation support des usages urbains

Une fois créée, cette infrastructure végétale ne demande qu'à être étoffée, au fil du temps. Ce sont en effet son épaisseur et son volume qui permettront de contribuer à résoudre certaines problématiques fonctionnelles, notamment celles liées à l'eau ou à la mobilité. Ainsi, si des continuités végétales sont établies entre les espaces publics, on peut très bien imaginer qu'elles s'accompagnent de pistes

Assurer la pérennité et l'entretien du patrimoine végétal existant constitue donc la toute première action à envisager et mener.

cyclables et de cheminements piétons. Le mot infrastructure prend alors tout son sens, le végétal faisant figure d'élément fédérateur incluant les usages urbains.

Si la ville maillée de continuités végétales œuvre à une prise en compte environnementale globale (en créant des corridors biologiques permettant le passage des espèces entre tous les espaces), elle résout également des problématiques d'ordre technique, comme celles relatives à la gestion des eaux pluviales. En effet, les alignements d'arbres, les bosquets d'arbustes et les massifs fleuris représentent autant de surfaces perméables continues capables d'absorber les eaux de pluie, de ralentir leur écoulement et de favoriser leur infiltration rapide dans le sol. Au lieu de rejoindre directement les canalisations d'évacuation, l'eau de ruissellement constitue une ressource pour arroser la végétation.

Concrètement, comment faut-il s'y prendre pour créer une infrastructure végétale qui rende ce type de services aux citoyens ?

La règle du bon végétal au bon endroit

Faire du végétal la star de nos espaces publics nécessite de créer les conditions qui rendront possibles le développement des plantations et

l'accueil de cette nature en ville. Cette volonté implique d'accorder au végétal tout l'espace dont il a besoin pour grandir, ainsi qu'un sol de qualité, des arrosages réguliers et, enfin, suffisamment de lumière. On observe que ces conditions simples, absolument nécessaires à l'épanouissement du végétal en milieu urbain, sont rarement toutes remplies dans les faits...

Le choix des espèces qui seront plantées n'a rien d'anodin. L'intérêt consiste à privilégier des végétaux qui feront sens avec leur territoire d'accueil : cela renforcera le sentiment d'appartenance et l'identité de la ville. Planter des essences locales présente bien des avantages : l'infrastructure végétale créée est plus résistante, et donc plus autonome, c'est-à-dire qu'elle nécessite moins d'entretien. Cela ne doit pas pour autant empêcher de recourir à des espèces moins communes et non indigènes parce que leur beauté procure du plaisir ou un sentiment d'évasion... Et pas seulement. Certaines plantes, s'avèrent, si elles ont été plantées de façon à se côtoyer de près, complémentaires, s'offrant l'une l'autre une aide mutuelle dans la lutte contre les maladies et les parasites.

En privilégiant la diversité des plantations, l'espace public aura aussi la capacité à s'animer et à se structurer différemment selon le rythme des saisons, suscitant la surprise, la

contemplation ou la convivialité... Certains végétaux discrets, glissés dans un bosquet mixte, ne révéleront leur présence qu'en hiver, par leur persistance, leurs fruits, ou à l'instar du cornouiller sanguin, leurs rameaux colorés... D'autres créeront toute l'année, par leur graphisme ou leur teinte, des contrastes qui apporteront de la profondeur à l'espace.

Des espaces publics refuges pour le vivant

Nous avons précédemment évoqué l'intérêt de recourir à des essences locales. Ajoutons à cette piste d'action le souci de choisir les espèces qui conviennent aux caractéristiques physiques particulières de l'espace public à aménager. Rien ne sert de planter une essence d'arbre à la croissance importante si la place nécessaire à son développement optimal n'existe pas. Rien ne sert non plus de planter des arbres trop près des façades : planter plus loin évite les tailles trop sévères, préjudiciables à l'espérance de vie des sujets. Il est encore possible de privilégier des espèces dont l'envergure, une fois adultes, sera modeste, ce qui permettra aux riverains de ne pas être privés, dans leurs intérieurs, de la luminosité ou des rayons de soleil jugés trop rares dans notre territoire septentrional...

Opter pour des végétaux locaux comporte un dernier atout : leur « entente » immédiate avec les sols permet à leur tissu racinaire de se développer rapidement et durablement. Les conditions sont donc idéales pour restituer une vie biologique aux sols. En apportant de la biodiversité, cette infrastructure végétale se transforme en un véritable écosystème. Ainsi renaturés, les espaces publics s'avèrent de

Les citoyens sont encore nombreux à considérer qu'une ville se doit, pour être belle, d'être tondue, rasée de près et abondamment fleurie...

précieux refuges du vivant au cœur de la ville, non seulement pour la faune et la flore, mais également pour l'ensemble de la population. Les bouleversements climatiques actuels ont accru les besoins d'une végétation en bonne santé, dont la force permet aux êtres humains de profiter de tous les bénéfices qu'elle peut leur apporter.

Changer le regard des habitants

Les citoyens sont encore trop nombreux à considérer qu'une ville se doit, pour être belle, d'être tondue, rasée de près et abondamment fleurie... Les « mauvaises herbes » ont mauvaise presse. L'aspect vivant et rebelle de la nature sauvage qui pousse de façon spontanée dans les interstices de nos villes réveille chez certains habitants des envies de domestication exprimées à grand bruit : les élus le savent bien, eux qui recueillent des plaintes récurrentes quant à l'inaction de leurs services en matière de propreté. Ces plaintes arrivent cependant fort mal à propos lorsqu'elles concernent celles que l'on nomme injustement « mauvaises herbes ». D'une part, la nature n'a rien avoir avec les notions de propreté ou de saleté évoquées. D'autre part, les herbes folles de



nos rues ne reflètent en aucun cas un défaut d'entretien de la part de jardiniers municipaux : elles reflètent davantage leurs connaissances en matière de biodiversité... Ces dernières années, les jardiniers ont été formés à laisser la nature s'exprimer et à ne plus éradiquer des plantes sauvages susceptibles d'abriter des insectes au travail précieux pour le bien-être humain. Encore faut-il le faire savoir...

Ces dernières années, les jardiniers ont été formés à laisser la nature s'exprimer

Un travail de longue haleine peut être entrepris auprès des habitants pour leur expliquer la démarche écologique engagée. Aucune solution miracle n'existe pour y parvenir : c'est bien la répétition de l'information, que ce soit par le biais de campagnes de communication marquant les esprits, d'articles de presse détaillant la démarche scientifique, d'activités pédagogiques à l'école ou d'ateliers de vie de quartier que le changement de regard s'opérera. Le temps – ou encore l'habitude prise de rencontrer des mauvaises herbes – fera également son œuvre. C'est bien en donnant le premier rôle au végétal sous toutes ses formes et dans toute sa diversité que la ville parviendra à reconnecter ses habitants au vivant. Les bénéfices offerts par une infrastructure végétale solide – régulation du climat urbain, atténuation des effets « îlots de chaleur », amélioration de la qualité de l'air grâce à l'absorption des polluants et la fixation des particules fines – sont trop innombrables pour que les citoyens les ignorent plus longtemps !

Pour que le végétal tienne à l'avenir le premier rôle dans les espaces publics de nos villes, une solution s'impose : le traiter comme une star avec tous les égards qu'il mérite... Il s'agit donc de répondre sans discuter à toutes ses exigences : évidemment, un bon sol, de l'eau, de la lumière, de l'espace et du temps... pour grandir et devenir encore plus beau !

Parce que sa présence signale que c'est là qu'il faut être, on lui réservera un emplacement de choix, sous le feu des projecteurs, sur le devant de la scène, de manière à devenir le point de convergence de tous les regards. **À cette star, on concédera même quelques caprices coûteux. Pour les beaux yeux d'un arbre à planter ou à maintenir en place, on n'hésitera pas à dévoyer un réseau, à modifier le tracé d'une voirie, à déplacer ou supprimer le mobilier urbain habituel d'une rue...**

Reconnaissante, notre star donnera alors le meilleur de son talent aux êtres humains. On veillera aussi à ménager l'égo des seconds rôles, ceux sans lesquels rien n'aurait été possible – arbustes, arbrisseaux, graminées et vivaces – car ils maintiennent à bout de feuilles l'indispensable diversité de nos villes. ■

Pour les beaux yeux d'un arbre à planter ou à maintenir en place, on n'hésitera pas à dévoyer un réseau, à modifier le tracé d'une voirie, à déplacer ou supprimer le mobilier urbain habituel d'une rue...

ITW

I N T E R V I E W



« EN VILLE, LES ARBRES SONT NOS MEILLEURS ALLIÉS »

Propos recueillis par Vanessa DELEVOYE

Architecte-paysagiste, membre d'honneur de la Fédération française du paysage, Caroline Mollie est l'auteur du livre « Des arbres dans la ville. L'urbanisme végétal ». Cette personnalité de référence dans le domaine du paysage déplore les mauvais traitements actuellement infligés aux arbres des villes au prétexte de l'urgence climatique. Selon elle, il est possible de répondre aux préoccupations environnementales en construisant un dialogue positif entre le minéral et le végétal, entre la ville et la nature, entre l'espace public et l'arbre.

« Caroline Mollie, quel rôle peut jouer l'arbre dans la ville contemporaine ?

Caroline Mollie - Aujourd'hui, les arbres sont nos meilleurs alliés pour résorber le gaz carbonique issu de la combustion des énergies fossiles. De plus, leurs ramures vigoureuses et élancées créent des lieux abrités, de bien-être et de convivialité extrêmement prisés en ville. Les citoyens réclament la présence accrue d'arbres dans leur cadre de vie et louent, à l'unanimité, leur beauté. Les arbres peuvent incontestablement susciter de belles émotions... à condition que leur

plantation et leur gestion soient inscrites dans un projet global et raisonné.

Par exemple, si aux prémices de chaque nouvel aménagement urbain, on se fixait pour objectif de conserver les arbres déjà présents sur l'espace concerné pour en faire la trame initiale du futur projet, ce serait idéal. Dans les faits, cela n'arrive quasiment jamais. Ce rapport de connivence, d'équilibre et de dialogue mutuel entre le végétal et le bâti – car l'un ne va pas sans l'autre en ville – me paraît pourtant la meilleure façon de procéder.

Durant les Trente glorieuses, les arbres ont été sacrifiés au profit d'impératifs fonctionnels jugés supérieurs comme l'habitat, le travail, les déplacements ou les loisirs. La présence d'arbres était jugée inutile, voire gênante, en ville. Notre patrimoine végétal a commencé à souffrir à partir de là. Cette situation persiste aujourd'hui : on continue à maltraiter les arbres...

Comment se manifeste cette maltraitance que vous observez à l'égard des arbres ?

D'une part, dans certains comportements anciens qui perdurent. Dans les services techniques, la culture "infrastructures" prédomine toujours, même si des arboristes compétents⁽¹⁾ ont été embauchés. Je constate un très grand décalage entre les discours et les actes. Quand il faut faire passer la fibre par exemple, l'arbitrage n'est jamais en faveur de l'arbre...

Et puis certaines très mauvaises habitudes persistent, comme l'élagage systématique. Il faut que vous l'expliquiez bien à vos lecteurs, que vous l'écriviez en majuscules : l'élagage ne fait pas de bien aux arbres. Au contraire. Chaque fois que vous coupez une branche ou une racine, vous déséquilibrez le flux des sèves montantes et descendantes qui permettent à l'arbre de croître. L'arbre met alors en place

« Écrivez-le en majuscules : l'élagage ne fait pas de bien aux arbres. »

un plan de survie pour compenser ce déséquilibre : il crée de nouvelles branches (ou de nouvelles racines) à partir de ses plaies. Pour y parvenir, il est obligé de mettre en éveil des bourgeons dormants situés sous son écorce. Il puise donc dans ses réserves vitales et amoindrit dans son espérance de vie. L'acharnement à survivre d'un arbre est phénoménal...

Les gens croient que l'élagage fait du bien à l'arbre car ils voient ses branches repousser. Mais ils ignorent le prix que l'arbre a payé pour y parvenir : une vulnérabilité qui entrainera peut-être, 5, 10 ou 15 ans plus tard, sa mort. L'élagage crée des plaies par lesquelles les maladies peuvent entrer et proliférer à bas bruit durant plusieurs années...

Quelles sont les conditions idéales pour qu'un arbre s'épanouisse et qu'il devienne un bel adulte ?

Il faut considérer les arbres comme des êtres vivants. Qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'on doit les traiter avec considération. Frédéric Ségur, le responsable des arbres à la métropole de Lyon répète "Le bon

(1) Dans les années 80 et 90, Caroline Mollie a été en charge, au ministère de l'Environnement, d'un programme de protection et de réhabilitation de l'arbre d'ornement. Elle a contribué à mettre en place une formation d'élagueur doux puis une formation d'arboriculteur. Dès lors, certaines villes se sont dotées de ces compétences et de services dédiés à l'arbre. L'une des missions de ces services étant de dialoguer avec les services techniques chargés de la voirie, de l'équipement routier pour leur expliquer comment traiter le patrimoine existant et celui à venir.

arbre, au bon endroit” à ses équipes. Je le rejoins tout à fait. On plante un arbre si et seulement les conditions sont réunies pour qu’il se développe et donne le meilleur de lui-même.

« Tout ce qui se plante actuellement en bacs n’existera plus dans 3 ou 5 ans ! »

C’est assez simple. Un arbre a besoin de terre pour développer ses racines et de place pour développer son feuillage. Il faut respecter sa physiologie : si vous avez un petit espace, plantez un petit arbre ; un grand espace, un grand arbre. Il vous revient d’en prendre soin les cinq premières années en l’arrosant et en le taillant un peu. Ceci étant dit, la suite est plutôt facile... Vous n’avez plus qu’une chose à faire : laisser cet arbre tranquille, ne plus y toucher !

Que pensez-vous des plans 10 000, 100 000 ou 1 million d’arbres comme à Bordeaux, que l’on annonce partout pour lutter contre le bouleversement climatique ?

Avant de vous répondre de façon argumentée, j’en profite pour rebondir sur votre précédente question. Les plans arbres donnent lieu à une hérésie que je veux dénoncer : les arbres en pots. On en voit de plus en plus, et partout. Pour qu’un arbre ait une incidence positive sur la qualité de l’air, il faut déjà qu’il devienne adulte.

Tout ce qui se plante actuellement en bacs n’existera plus dans 3 ou 5 ans ! Tout sera à recommencer. À la place de quinze arbres rachitiques en bacs, mieux vaut planter deux ou trois arbres dans les bonnes conditions que je viens d’évoquer pour qu’ils se développent et que dans 20 ans, nos enfants bénéficient d’arbres aux couverts végétaux efficaces.

J’aime prendre l’exemple de deux villes, Milan et Melbourne pour illustrer mon avis sur le sujet des plans arbres. Melbourne plante depuis 2012 environ 3 000 arbres chaque année. Son objectif est de passer de 22% d’espaces arborés à 40 % d’ici 2040. Là-bas, ils ne raisonnent pas en nombre d’arbres plantés mais en jeunes arbres plantés au bon endroit qui vont dans le futur, développer de belles couronnes susceptibles de régénérer l’air au mieux et de dispenser le maximum d’ombrage.

À l’inverse, Milan a annoncé en 2019 la plantation de 3 millions d’arbres d’ici 2030, ce qui revient à planter 100 000 arbres par an. Un tel rythme suppose une introduction massive et immédiate d’arbres déjà adultes et plantés en pots dans l’espace public, avec peu d’effets, à terme sur la régulation atmosphérique. L’exemple milanais est malheureusement le plus fréquent.

Ces plans arbres, menés en réaction à la peur légitime du bouleversement climatique constituent une vision à court-terme d’une inefficacité absolue sur le plan du végétal et du bien-être de l’humain dans la ville...

« Il n’est nul besoin de forêt Miyawaki pour améliorer la qualité de l’air et lutter contre les îlots de chaleur en ville : de grands et beaux arbres suffisent amplement. »

Les micro-forêts urbaines tout aussi à la mode trouvent-elles davantage grâce à vos yeux ?

Depuis un an ou deux, on entend c’est vrai beaucoup parler des forêts Miyawaki. Je ne mets pas en question le principe de plantation, qui me paraît sérieux. Je m’interroge davantage sur la pertinence d’appliquer une méthode de reforestation à une ville. Car la reforestation se pratique en forêt, pas en milieu urbain.

En matière de compositions végétales, il existe un gradient entre la forêt primaire et le centre-ville dénué d’arbres. La forêt primaire se situe à une extrémité (c’est le milieu le plus végétal) et la ville à l’autre (c’est le milieu le plus minéral). Les compositions végétales habituelles de la ville sont des parcs, des jardins, des squares, des plantations d’alignement, des bosquets à la rigueur... Pas des forêts. Employer le mot de forêt me gêne car cela crée une image mentale d’oiseaux, de calme, de bon air... On n’aura rien de tout ça avec les forêts urbaines. C’est donc une tromperie vis-à-vis du public.

La forêt Miyawaki consiste à planter très densément, jusque cinq plants forestiers par m², et à ne plus rien toucher pendant 5 ans, date à laquelle on obtiendrait une forêt.

Qu’obtient-on en réalité au bout de laps de temps ? Une espèce de massif embroussaillé dans lequel les chiens vont se soulager et les papiers gras s’amonceler, attirant les rats... Un lieu tout sauf accueillant pour les citoyens. Est-ce cela qu’on veut pour nos villes ?

Le végétal doit plutôt y accompagner l’architecture. Il n’est nul besoin de forêt pour améliorer la qualité de l’air et lutter contre les îlots de chaleur en ville : de grands et beaux arbres suffisent amplement.

La forêt Miyawaki peut être en revanche envisagée dans une zone en déshérence, une friche, à la condition d’un suivi régulier, avec des coupes et des choix successifs de conserver ou pas certaines essences, de manière à permettre l’accueil d’un projet futur. Comme une sorte de pré-verdissement.

Les villes doivent-elles privilégier les essences locales pour leurs plantations d'arbres ?

C'est un sujet qui se discute. Evidemment que les essences locales vont extrêmement bien s'adapter, bien mieux que les palmiers et les oliviers qu'on voit partout proliférer, même dans des villes où ils n'ont aucune chance de survie à terme. Mais utiliser uniquement des essences locales contribuent à banaliser les espaces publics des villes de la même manière que les palmiers en bord de mer.

Les villes ont l'occasion, à travers le végétal, de se forger une identité qui leur est propre. Voilà pourquoi l'injonction aux essences locales m'énerve un peu. La curiosité par rapport au végétal et à son acclimatation existe depuis toujours. C'est à l'introduction d'espèces lointaines que nous devons la majorité de nos arbres de ville. Ainsi le platane commun que nous connaissons est un hybride du platane d'Occident (Amérique du Nord) et du platane d'Orient (ouest de l'Asie, sud-est de l'Europe). La palette végétale mondiale n'a pas encore été totalement explorée.

Il est possible d'introduire de nouvelles plantes pour créer la surprise dans nos espaces publics. Cette curiosité botanique est un plaisir dont ne doivent surtout pas se priver les villes ! >>

« La curiosité par rapport au végétal et à son acclimatation existe depuis toujours. C'est à l'introduction d'espèces lointaines que nous devons la majorité de nos arbres de ville. »



CHAPITRE VI

UN ESPACE PUBLIC QUI CRÉE LA SURPRISE

Texte : Vanessa DELEVOYE - Journaliste | Dessins : Vincent CHARRUAU - Paysagiste

Qu'est ce qui nous attire dans un espace public ? Qu'est-ce qui nous y retient ? Nous donne envie d'y revenir ? La notion de surprise est rarement envisagée lors des différentes étapes de la conception d'un espace public.

La Flandre-Dunkerque ne fait pas exception à la règle. Les espaces publics y sont, comme partout ailleurs, parfois victimes d'une uniformisation qui confine à l'ennui. Et si « l'effet waouh » avait le pouvoir de créer ce supplément d'âme si nécessaire dans le paysage banalisé de nos villes ?

Le paysage urbain s'est tout à la fois extrêmement singularisé et banalisé ces dernières années. Les métropoles et capitales européennes ont rivalisé d'audace pour faire parler d'elles et s'imposer dans l'intense compétition territoriale visant à attirer touristes, sièges d'entreprises et capitaux. Tant et si bien que ce sont des œuvres signées de grands noms qui occupent la plupart des espaces publics emblématiques des grandes villes françaises, les rendant ainsi identifiables au premier coup d'œil. Les colonnes de Buren ? Paris ! La halle miroir de Norman Foster ? Marseille ! Le miroir d'eau de Michel Corajoud et Jean-Max Llorcall ? Bordeaux !

Dans le même temps, l'espace public banal, celui dont est constitué notre quotidien, s'est standardisé. Sur des photos prises en plans serrés, il est quasiment impossible d'attribuer à une ville plutôt qu'à une autre un parc, une médiathèque, un parvis, une aire de jeux pour enfants, un terrain multisports, une rue... Mêmes poubelles, mêmes potelets, mêmes revêtements de sols, mêmes couleurs, mêmes oliviers en bacs, mêmes bateaux pirates sur lesquels grimper... Cette répétitive monotonie rend nos espaces publics et, par extension, nos villes, bien peu appétissants et fades. On s'ennuie ferme !

Tout récemment, avec la pandémie, l'envie d'espace et de jardin, matérialisée par le succès des zones pavillonnaires du périurbain, s'est encore accentuée. De quoi laisser craindre que ce mode d'urbanisation, ultra dépendant de l'automobile en plus d'être mortifère pour l'environnement et les surfaces agricoles, continue à vider les centres-villes et les centres-bourgs de leurs habitants. Et si c'était dans l'insidieux ennui de nos espaces publics que résidait une partie du problème ?

Pourquoi créer la surprise dans l'espace public ?

Le directeur artistique Pascal Le Brun-Cordier (*lire son interview page 52*) ne dit pas autre chose : « *Nos vies banales de citadins ont un besoin absolu d'écarts, de surprises, de courts-circuits, d'occasions de vertige, d'enchantement et de questionnement. Ce sont les moments de rupture qui nous permettent de nous sentir intensément vivants.* » La surprise dans l'espace public serait donc non seulement nécessaire, mais salvatrice.

La vie urbaine recèle une multitude d'avantages : proximité des commerces et des lieux de loisirs, présence d'équipements culturels et de salles de spectacles, transports en commun... Mais l'attrait de ces aménités si agréables au quotidien pâlit considérablement dans une ville aménagée sous le seul prisme utilitariste, où la norme et le copié-collé ont envahi, jusqu'à l'étouffement, les espaces publics. Pour continuer à apprécier la ville, les citadins ont besoin de lieux singuliers où respirer, s'étonner, trouver beau, s'amuser...

Comme un enfant déchire fébrilement l'emballage de son cadeau de Noël, la surprise réservée par l'espace public est une source de joie à ne surtout pas sous-estimer. Car c'est bien de l'émotion ressentie dans un lieu que naîtra un attachement durable. Et, « *plus le lien noué entre un individu et un espace est fort, plus il procure du bien-être à l'individu* », explique la neuroscientifique Emma Vilarem (*lire son interview page 22*). L'attachement présente en outre un effet bonus non négligeable : celui d'enclencher des comportements de respect et de protection du lieu. Un cercle vertueux s'instaure, permettant à l'espace public de « *vivre quasi naturellement* », selon les termes de Nicolas Lovera, le directeur général de Playgones (*lire son interview page 80*).

Comment, dès lors, créer cette émotion, cette surprise, ce supplément d'âme ? Des gestes artistiques marquants, car grandioses ou époustouffants, viennent immédiatement à l'esprit, tel le tout récent empaquetage de l'Arc de Triomphe orchestré par les équipes du défunt Christo qui, en l'espace de trois week-ends seulement, a permis d'attirer un million de visiteurs sur les lieux piétonnés pour l'occasion ! Oui, certains espaces publics coupent le souffle par la qualité de leurs matériaux, la démesure de leur mise en scène, l'argent visiblement dépensé... Et pourquoi pas ?

Les petits riens créent aussi la surprise

L'effet waouh peut aussi naître d'aménagements de rien, c'est-à-dire peu coûteux. De quoi parlons-nous ? De recourir

à l'inventivité, au merveilleux, à la fantaisie pour créer des micro-détails qui font sourire et d'inoubliables sensations de bien-être...

Il pourra par exemple suffire de tracer sur le sol d'une place un intrigant fil rouge que parents et enfants s'amuseront à suivre, juste pour voir où il mène. Un cheminement qui les conduira peut-être jusqu'à une inscription – hommage, citation, énigme, déclaration, poème... – dont la découverte suscitera en eux l'étonnement, le rire ou la réflexion...

Bien qu'il offre une multitude de possibilités de créer la surprise dans l'espace public, le pouvoir de l'écrit est largement sous-exploité.

Le pouvoir de l'écrit dans l'espace public est largement sous-exploité.

Les indices d'un jeu de piste urbain ou d'une chasse au trésor pourront ainsi être disséminés dans un parc. Des textes brièvement rédigés permettront encore d'expliquer au promeneur que l'arbre majestueux qu'il

contemple est plus que centenaire ; que la pierre usée juste sous ses pieds était l'endroit préféré d'une jeune résistante morte sous les balles ennemies ; que la mauvaise herbe qui pousse le long du mur a été volontairement épargnée par les jardiniers municipaux car quelques-uns de ses brins infusés ce soir dans une tasse d'eau chaude vous permettront de mieux dormir...

Un début d'attachement au lieu adviendra peut-être lorsque deux amies, traversant un square en bavardant, constateront qu'il a été doté de nouvelles chaises longues. Contrairement aux bancs plus anciens, ces chaises n'auront, volontairement, pas été coulées dans le béton. Les voilà rendues déplaçables au gré des envies : se parler à l'écart, surveiller de

Pour troubler, faire parler, remettre en cause l'ordre établi, l'acte artistique est une valeur sûre.

plus près les enfants ou profiter des derniers rayons du soleil...

L'innovation technologique offre évidemment de nombreux moyens de créer la surprise. Certaines villes ont osé s'équiper de balançoires à leds qui s'illuminent lorsque l'on s'en sert ou de dalles laissant apparaître une couleur, un dessin ou un symbole lorsqu'on marche dessus...

Miser sur les cadeaux de la nature ou l'éveil des sens s'avèrera tout aussi efficace. Tomber par hasard sur les fruits mûrs à point de framboisiers plantés le long d'un trottoir n'embellit-il pas à coup sûr votre journée ? N'auriez-vous pas envie d'emprunter à nouveau un chemin bordé d'arbres dont les branches tintinnabulent au vent grâce à la multitude de carillons qui y sont accrochés ?

Vous l'aurez compris. Les plus petites surprises sont suffisamment grandes pour faire d'un espace public « un endroit préféré », approprié et précieux.

Boîte à idées

Le Dunkerquois et la Flandre recèlent très peu d'espaces publics qui suscitent la surprise – et encore moins de façon construite et volontaire. Comment envisager l'effet waouh en amont de chaque projet d'aménagement ? Voici quelques pistes de réflexion.

Ne pas faire comme le voisin. La surprise naît de la diversité et de la différence. La bonne idée de la commune voisine devient mauvaise lorsqu'elle se retrouve dupliquée.

Se méfier du bon goût. À l'échelle d'une ville tout entière comme à celle d'un espace public plus modeste, vouloir tout assortir rend le résultat final bien fade. L'absence totale de fausse note, la neutralité (toutes ces couleurs choisies parce qu'elle « vont avec tout »), bref, la volonté de plaire au plus grand nombre, sont ennuyeuses. En matière de mode, les créateurs ne vantent-ils pas la touche discordante, le détail de couleur, l'accessoire qui scintille qui font la différence et assurent à une tenue d'être remarquée et gardée en mémoire. Et si c'était pareil pour les espaces publics ? Variions les plaisirs ! La diversité en termes de matériaux, de revêtements, d'ambiance et d'usages entre les espaces publics d'une même ville constitue une arme efficace contre la monotonie et le désintérêt.

Favoriser certains usagers. Et si l'espace public ne réservait sa surprise qu'à une certaine catégorie d'usagers ? Par exemple, ceux qui jouent ou ceux qui passent à pied ou ceux qui s'assoient...

Faire appel aux artistes. Pour troubler, faire parler, remettre en cause l'ordre établi, l'acte artistique est une valeur sûre.



Conserver des éléments du passé.

Lorsqu'on aménage un espace public, la tentation est grande de faire table rase du passé pour imprimer sa marque, changer radicalement l'image et l'usage du nouveau lieu. Or, l'expérience l'a prouvé : préserver un ou plusieurs éléments rappelant l'identité antérieure du lieu permet d'inscrire le nouvel espace public dans une continuité historique très appréciée des habitants. Dans les faits, la démarche reste largement sous-utilisée, menée à minima ou de façon banale. Lorsque la conservation s'avère tout à fait impossible, l'utilisation d'un matériau neuf fabriqué localement ou la référence symbolique à un épisode de l'histoire locale sont des idées intéressantes à explorer.

Le changement permanent. Créer la surprise en renouvelant l'espace public, c'est le principe du changement permanent. Les événements temporaires, ponctuels, inhabituels (voire incongrus) et la location (plutôt que l'achat pérenne de mobilier) sont autant de façons d'envisager l'animation d'un espace public.

La ville aux enfants. Pourquoi ne pas confier certains détails d'un aménagement d'espace public aux enfants ? Chargés de rebaptiser certaines rues de leur commune, les élèves d'une école maternelle s'en donneront à cœur joie. Il incombera aux élus de tenir parole et d'inaugurer sans faillir la « Place de la licorne à paillettes » et la rue de « La plus gentille maîtresse »

Des lieux transformables. C'est une tendance émergente qui se confirmera sans nul doute dans les prochaines années : celle d'espaces publics réversibles et adaptables. Au moment de la conception d'un espace

C'est une tendance émergente : celle d'espaces publics réversibles et adaptables.

public, bien difficile de prévoir si les choix effectués correspondront encore aux besoins cinq ans plus tard. D'où l'intérêt de créer des espaces capables d'évoluer dans le temps en termes d'affectation et d'usages (à moindre coût, sans interventions trop lourdes). La polyvalence sera aussi un atout à plus court-terme. Un espace public est en effet susceptible de remplir différentes fonctions au cours de l'année, voire dans la même semaine.

Design actif. Prenons l'exemple répandu d'un parking au beau milieu d'un centre-ville. La municipalité songe fortement à le supprimer afin d'offrir davantage d'espace aux piétons et aux terrasses. Elle y renonce finalement car la tenue du marché hebdomadaire (qui contraint à disposer d'un espace totalement vide) semble insurmontable. à tort : de nombreuses solutions existent pour faire vivre le lieu autrement durant la semaine. L'une d'elles réside dans le design actif. Cette façon de concevoir les espaces publics pour inciter les citoyens à bouger (quelles que soient leurs capacités sportives et leur appétence pour l'activité physique) promeut le marquage au sol, les couleurs vives, les modules de jeux ou de sport escamotables...

Certaines villes ont eu de la chance... un Banksy ou un Obey ayant choisi d'y apposer une de leurs oeuvres. Ailleurs, il faudra mettre la main à la pâte pour créer la surprise. Heureusement, la tâche n'a rien d'impossible.

Nous venons d'explorer, à travers ce chapitre, une foule de solutions permettant de susciter l'effet waouh dans n'importe quel espace public. Mesdames et messieurs les élus, ne craignez pas d'user de votre droit à l'expérimentation ; la ville est une matière vivante qui apprend de ses erreurs. Alors, n'attendez plus : faites vibrer les citoyens pour maintenir leur désir d'habiter la ville ! ■

ITW

I N T E R V I E W



DES ESPACES PUBLICS ATTRACTIFS GRÂCE AU DESIGN ACTIF

Propos recueillis par Vanessa DELEVOYE

Une fois n'est pas coutume, Urbis le Mag donne la parole à un aménageur d'espaces publics. Nicolas Lovera est un enfant de la pub devenu directeur général de Playgones, une société spécialisée dans la vente et l'installation d'équipements urbains destinés à l'aménagement des espaces ludiques et sportifs.

Son point de vue est intéressant à plusieurs titres : s'il connaît bien les attentes des collectivités locales, il a développé une vision urbaine et des convictions dont il fait largement usage au moment de les conseiller.

« **Nicolas Lovera, si je vous parle d'espaces publics qui créent la surprise, quelle est votre réaction ? Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?**

Nicolas Lovera - Créer la surprise, c'est à mon avis ce qu'il conviendrait de faire dans chaque nouvel aménagement. Cela amène un vrai plus à l'équipement en lui permettant de vivre de manière quasi naturelle. La surprise est pour moi liée à la présence ce que j'appelle des éléments iconiques, de nature à créer des lieux dont la signature particulière donne envie d'y venir.

Chez Playgones, nous travaillons beaucoup autour du "design actif" dont l'ambition est de mettre les gens en mouvement par différents procédés ; notamment par la transformation d'un lieu et la création de cette fameuse surprise. Par exemple, sur un terrain de basket peu prisé, installer un playground hyper coloré va créer l'envie d'utiliser l'équipement.

Les collectivités l'ignorent souvent mais il existe une foule d'outils simples de ce type susceptibles de dynamiser leurs espaces publics. Pour nous, aménageurs,

ces outils représentent la possibilité de faire des propositions audacieuses dont le but sera d'amener de la lumière dans les interstices de la ville, ces endroits jugés sans qualité et peu investis. Je reprends mon exemple de terrain de basket : pas besoin qu'il soit rectangulaire ; il peut être de n'importe quelle taille, de n'importe quelle forme non conventionnelle, pourvu qu'on y trouve un panneau avec un cercle !

Concernant les aires de jeux pour enfants, pour créer la surprise, les aires de "jeux libres" sont remarquables : il s'agit d'espaces où l'enfant n'est pas orienté dans sa façon de jouer. On n'y trouve pas les classiques "deux tours où monter, un filet pour traverser, un toboggan pour descendre". On permet au contraire à l'enfant de créer son univers grâce à des jeux dont l'usage sera multiple et pas téléguidé ni figé. Par exemple, un labyrinthe ou des miroirs stimulent l'imagination pour inventer de nouveaux jeux. Ce sont des équipements qui contribuent aussi à ce que les enfants jouent ensemble. Implanter des aires de ce type permet en outre d'attirer de nouveaux usagers, des gens du quartier d'à côté, qui en auront entendu parler.

Globalement, mes clientes les collectivités locales n'ont pas encore toutes compris que cet effet de surprise peut beaucoup les aider à changer l'image d'un espace public, à faire décoller un lieu jugé peu attractif. Comme je le leur dis souvent, équiper un site avec des modules sportifs, c'est 40 % du boulot. Reste à l'inaugurer – l'aspect événementiel ne

« L'effet de surprise peut beaucoup aider à changer l'image d'un espace public, à faire décoller un lieu jugé peu attractif. »

doit pas être sous-estimé, le buzz créé à cette occasion va déterminer beaucoup de choses pour la suite – et à le faire vivre sur le long-terme.

Pour ce faire, j'incite beaucoup les collectivités à rattacher des éducateurs sportifs au site ou à y faire venir des associations en leur proposant des créneaux réguliers. Le fait que l'activité des associations ne corresponde pas aux usages prévus n'est pas un problème. Au contraire. Le multi usage d'un lieu contribue à l'effet de surprise. Par exemple, une association de double dutch (NDLR : un sport de saut à la corde) ou de breakdance, des sports urbains qui ont la côte actuellement, peuvent parfaitement renforcer l'appropriation d'un terrain de tennis ou un skate park.

En matière d'équipements sportifs, quelles sont les erreurs que vous constatez souvent ?

Ça fait quinze ans que je suis DG de Playgones et quinze ans qu'on installe chaque semaine un terrain multisports dans une ville en France. Je pense que c'est une erreur, et je ne me prive pas de le dire. On dirait des mini prisons

grillagées et à l'intérieur, il n'y a que des garçons qui jouent, toujours les mêmes, c'est un équipement très genré. Les jeunes filles n'y vont pas. C'est donc une erreur d'aménagement qu'il faut avoir le courage de ne plus faire, même s'il y a une demande. Un terrain multisports est dit adapté pour jouer au foot, au volley, au tennis et au basket. Dans les faits, je n'ai jamais vu personne y jouer au volley ou au tennis. La plupart du temps, les filets livrés avec les terrains ne sont même pas sortis par les collectivités. Quant au gazon synthétique qui les équipe, il ne se prête pas au basket. En clair, tous les terrains multisports finissent en terrains de foot appropriés par les garçons.

Cette erreur est-elle rattrapable ?

Les collectivités n'ont pas forcément la place pour construire de nouveaux équipements et on peut ne pas tout détruire. On peut en revanche transformer des lieux pour transformer les usages. On retravaille les sols, on change le mobilier urbain, on met des couleurs plus lumineuses et moins genrées, on crée de nouvelles zones. On peut redynamiser et transformer ; faire du home-staging en quelque-sort. Il faut créer l'effet waouh sur un site existant, qui ne fonctionne pas et qui n'est pas attractif. C'est possible et ça se travaille.

Il faut aussi écouter les jeunes filles. Même quand j'assiste à un conseil municipal des jeunes, je me rends compte que les garçons prennent davantage la parole et orientent le débat. Et puis les jeunes filles, quand elles s'expriment,

se montrent attentives aux besoins des garçons. Les garçons, eux, ne pensent qu'à leurs propres usages. Et oui, il y a bien quelques filles qui jouent au foot et au basket... mais très peu. Pour rendre le terrain plus accueillant pour les filles, on peut rajouter des espaces avec des gradins car cela favorise la discussion et la rencontre qu'elles apprécient. On peut ajouter un espace dédié à la danse urbaine ou au double dutch qui sont des pratiques très mixtes.

À une collectivité qui veut son skatepark, je conseille d'avoir un maximum de modules dédiés aux non sportifs, aux débutants. Sinon le message délivré aux visiteurs sera : "vous débutez, vous n'êtes pas le bienvenu. Vous êtes une fille, vous débutez : vous êtes encore moins la bienvenue...". Le but n'est pas d'écœurer les futurs pratiquants mais bien de leur donner envie de s'initier ! Il faut répondre au besoin de sport des moins sportifs car ils représentent 95 % des gens. Les enfants à trottinette doivent être une cible majeure de public pour les skateparks. Or, ce n'est absolument pas ce que je vois : les skateparks construits s'adressent aux 5 % d'initiés qui savent skater et c'est eux qu'on écoute souvent.

Si une collectivité souhaite créer un équipement de fitness de type street workout, le raisonnement doit être le même : il faut implanter un minimum d'équipements nécessitant une force brute et privilégier des équipements de gainage et d'étirement accessibles à des gens en recherche de bien-être et de ludique. L'aspect multi générationnel de

« Les enfants à trottinette doivent être une cible majeure de public pour les skateparks. »

l'équipement est primordial, il ne faut oublier personne.

Les micro-détails comptent : prévoir des casiers où poser les sacs, une fontaine pour se désaltérer après l'effort... La notion de confort est cruciale pour attirer les seniors, les femmes et les enfants. Les terrains de sport dans l'espace public qui fonctionnent sont ceux qui offrent du plaisir à être fréquentés. Dans certains collèges et les lycées de Scandinavie, les pistes d'athlétisme ne sont plus ovales : elles changent de direction, elles offrent des pentes, juste pour donner envie de les essayer.

Où réside l'avenir de l'équipement sportif ?

Dans le libre accès à tous et le plein air, sans aucune hésitation. Dans le futur, et le Covid a accéléré la tendance, je suis persuadé que les cours de sport auront principalement lieu en plein air. Les éducateurs sportifs municipaux vont changer de lieu de travail et sortir des gymnases pour investir les parcs publics, les places, les parvis pour y tenir leurs cours. Bien équipé, on peut faire du sport dehors toute l'année. Je crois que les salles de sport traditionnelles ont

l'obligation de se réinventer... Les coachs privés ont compris les choses avant les autres. Ils investissent la plage, les rues pour travailler. À Hong Kong, la ville fait payer un loyer aux coachs de tai-chi et de fitness pour l'utilisation des espaces publics les plus connus. Les collectivités françaises devraient commencer à y réfléchir : certains lieux d'exception qui coûtent cher à entretenir sont utilisés gratuitement pour des activités privées.

Les micro-équipements ont aussi un bel avenir devant eux. Sur 20 à 30 m², on peut en faire des choses ! Un mur d'escalade, un billard urbain, une aire de jeu... Avec le marquage au sol, une marelle, une échelle de rythme, un mini labyrinthe...

Les collectivités doivent aussi penser aux seniors actifs qui sont absolument oubliés aujourd'hui. Ce sont les sportifs de demain. Dans 20 ans, il y aura plus de seniors que de jeunes. À 65 ans, on est en forme, on peut avoir envie de faire du parkour. Cela se pratique en utilisant le mobilier urbain pour se déplacer. Mais on peut favoriser la pratique en installant des modules de parkour. Les éducateurs sportifs peuvent s'en emparer pour ouvrir des cours à destination des seniors. Le parkour leur apprend à

tomber, à rouler... Ces apprentissages sont utiles aux enfants et aux seniors qui sauront mieux éviter de se casser le col du fémur.

« *Les risky playgrounds sont des terrains où l'on trouve des palettes, des bouts de bois, de la terre avec des cailloux, des petits cours d'eau... et où l'on fait confiance à l'enfant !* »

Pourquoi les aires de jeux pour enfants sont-elles toutes identiques en France ? Est-ce une question de normes ?

Les normes sont innombrables en France. Le principe de précaution est poussé à l'extrême. En Allemagne et dans les pays scandinaves par exemple, l'application des textes est bien moins contraignante qu'ici. Cela rend possible la création de risky playgrounds, des terrains où on trouve des palettes, des bouts de bois, de la terre avec des cailloux, des petits cours d'eau... et on fait confiance à l'enfant ! En France, quand il y a un problème dans un parc, c'est la faute du maire. J'ai envie de dire : "Mais vous les parents vous êtes où pendant que votre enfant joue ? Allez donc jouer avec votre enfant ! Apprenez-lui à jouer !".

L'autre gros problème français réside dans le fait que chacun veut le même terrain que son voisin. Dans les petites villes, les techniciens n'ont pas forcément les connaissances suffisantes et il arrive régulièrement que ce soit l'adjoint au maire qui choisisse sur catalogue : un sol amortissant, deux tours et un filet donc.

Malgré les normes, on peut néanmoins faire de très belles choses. Déjà mettre du sable et du gravier plutôt que des sols amortissants, c'est mieux écologiquement, c'est plus ludique. On peut aménager une cabane perchée, des buttes de terre engazonnées, des formes originales... Faire du sur-mesure et de la qualité ! C'est ce qui me motive personnellement à faire ce métier. »

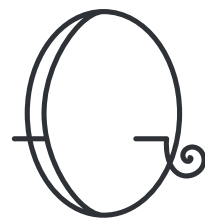
LA RUE : UN ESPACE PUBLIC À RÉINVENTER

Texte & dessins : Sébastien LEBEL - Paysagiste

Parlons de la rue résidentielle, ordinaire, universelle. Celle qui traverse les îlots denses de maisons de ville. Force est de constater qu'aujourd'hui, son usage fonctionnel l'emporte sur tout le reste. L'espace est pensé pour répondre aux différentes fonctions que la rue doit supporter : circuler, se garer, évacuer les déchets, passer les réseaux, livrer... Mais la pandémie a rebattu les cartes. La rue est plus que jamais un espace public d'hyper proximité sur lequel les usages se multiplient.

Les rues de Flandre-Dunkerque sont-elles adaptées à cette mutation ? Sont-elles suffisamment agréables ? Procurent-elles du plaisir ? Rue parc, rue jardin, rue fleurie, rue forêt, rue paysage... Et si la rue montrait un tout autre visage, radicalement différent de ce couloir d'asphalte bordé de maisons, ouvert sur le ciel, dans lequel s'alignent sans imagination les voitures ?





ue manque-t-il à nos rues pour en faire des espaces de vie agréables ? Sans doute, pour commencer, que disparaissent toutes les sources de sensations désagréables : les voitures en trop grand nombre, leur vitesse inappropriée, leur stationnement anarchique (sur les trottoirs, les passages piétons, les pistes cyclables), les poubelles jamais rentrées des résidents et aussi, tous les obstacles aux cheminements piétons tels les potelets et les panneaux signalétiques (implantés sur le trottoir alors qu'ils régissent la circulation automobile), les lampadaires, les nids de poule, les crottes de chiens...

Une rue fonctionnelle et agréable

Rendre la rue agréable, c'est aussi la rendre confortable, par des aménagements permettant à chacun d'y trouver sa place sans gêner les autres usagers. Réduire la largeur de la chaussée rendra possible la création d'une piste cyclable ou l'élargissement d'un trottoir. Passer d'une voie en double-sens à un sens unique offrira un gain de place en largeur profitable aux autres modes de déplacement,

à de nouvelles plantations ou d'espaces récréatifs.

Sans réaménagement de ce type, un simple « repartage » de l'espace existant peut fonctionner. Il devra être particulièrement lisible, pour être bien compris de tous. Le recours à la signalétique ou à des marquages au sol, par le biais de peinture ou de matériaux différents, aideront à cette compréhension.

Dans les rues les plus étroites, les trottoirs sont parfois tellement fins que les piétons préfèrent marcher au milieu de la chaussée. Ont-ils alors encore lieu d'être ? Il est en effet tout à fait possible de les supprimer. Trottoirs et chaussée se retrouvent ainsi au même niveau. La bande de marche le long des maisons reste matérialisée par un revêtement spécifique, qui peut s'étendre sur la chaussée et, pourquoi pas, dessiner des motifs singuliers. De quoi susciter l'étonnement et, donc, le ralentissement de l'automobiliste soudain plus attentif. La rue s'apaise.

Rendre la rue agréable à vivre, c'est aussi donner le plus de place possible à l'espace vécu : celui du piéton et du cycliste. Car en voiture, on ne vit pas l'espace public, on s'en extrait. Circuler à bord d'une armure d'acier de plusieurs tonnes modifie considérablement les perceptions, dont celle du danger. Apaiser la ville et l'espace public passe inéluctablement par la réduction de l'espace dévolu à la voiture. Le propos n'est pas de la faire disparaître entièrement de la ville, mais de la rendre moins envahissante et, surtout, de restreindre sa domination, actuellement écrasante. Pour ce faire, réduire l'emprise de la chaussée et supprimer quelques places de stationnement ne suffira pas. L'alternative proposée aux citadins doit être offerte, facilitée, encouragée,

en un mot « accompagnée », jusqu'à devenir naturelle.

Offrir au citadin la possibilité de ranger son vélo sur l'espace public de façon sécurisée jour et nuit pourra, en complément d'aménagements cyclables sécurisés, constituer une façon d'initier ce changement. À vélo, tout doit devenir plus facile et plus pratique... À tel point que la question « Aujourd'hui, je prends le vélo ou la voiture ? » ne se posera... presque plus. Mais de quel espace dispose-t-on dans la rue pour installer ce type d'équipement ? Une dent creuse ou un recul non construit ? Un espace enherbé sans réelle utilité ? Le rez-de-chaussée d'une nouvelle construction ?

Dans la rue ordinaire dense, aux maisons accolées de bout-en-bout, cette possibilité n'existe tout simplement pas, la plupart du temps. À moins de préempter du foncier pour construire un garage à vélos, l'unique solution consistera donc à convertir le stationnement dédié à l'automobile. Cette conversion rendra la rue plus fonctionnelle... mais l'aura-t-elle rendue plus agréable ? Entre alors en jeu la question du design de ces nouveaux stationnements. Le végétal pourra y trouver sa place sur les parois, sur la toiture... Tout comme d'autres usages : un module sportif, un espace convivial, un objet ludique...

Sus à la monotonie, place à la diversité !

Façade, trottoir, caniveau, stationnement, chaussée, stationnement, caniveau, trottoir, façade. La rue. Rien de plus banal que ce paysage urbain ordinaire qui fait le quotidien de milliers de citadins. La qualité de l'aménagement urbain peut tout changer en

Dans nos rues, nul besoin que tout se ressemble.

apportant de l'originalité, de la diversité et de la couleur. Le végétal est par exemple un outil précieux lorsqu'il s'agit de donner du caractère à une rue. Le mariage des essences permet de composer mille et une ambiances se succédant au fil des intersections. Chaque rue devenant identifiable selon la végétation qu'elle accueille.

Les choix de matériaux et de couleurs des revêtements des sols sont une autre façon d'exercer la créativité. Le petit pas de côté, ce risque pris de sortir des habitudes, vaut le coup. Oublions ponctuellement le béton désactivé pour profiter de pavés, de graphismes colorés, d'un platelage en bois, d'un béton teinté dans la masse... Il ne s'agit pas d'accumuler des gestes gratuits pour faire de chaque rue une sorte de curiosité touristique à elle seule, mais de choisir judicieusement des endroits pour par exemple, souligner une fenêtre ou un pas de porte, encadrer un passage piéton, stimuler la rencontre entre passants, attirer le regard dans une direction, rendre lisible un parcours... Dans nos rues, nul besoin que tout se ressemble. La vie est tellement plus stimulante lorsqu'elle est ponctuée de petits événements qui nous extirpent de notre routine quotidienne !

Premier espace traversé au sortir du chez-soi, accompagnant les premiers pas de la journée; dernier contact avec l'extérieur, ultime instant qui imprimera le corps et l'esprit de sensations qui conditionneront l'humeur du

Certains opteront pour des frontages pratiques : si la largeur du trottoir le permet, un arceau vélo y sera scellé pour attacher sa monture

retour à la maison : ces petits mètres carrés situés devant les façades d'immeubles et de maisons accolées comptent ! Ces mètres carrés, que l'on appelle aussi « frontages », ne méritent-ils pas mieux qu'une couverture d'enrobé ?

Un rien suffit à les transformer. Un carré de 10 centimètres de côté taillé dans le bitume suffira à faire pousser une glycine ou une vigne vierge. Une bande de 30 centimètres de largeur le long de la façade et voici qu'y pousseront des roses, des glaïeuls, des iris... Quelques pots de différentes tailles encadreront un banc ou une chaise sur laquelle s'asseoir pour vider du sable accumulé dans les chaussures lors d'une balade sur la plage ou dans les dunes. Certains opteront pour des frontages pratiques : si la largeur du trottoir le permet, un arceau vélo y sera scellé pour attacher sa monture et ne pas encombrer l'étroit couloir de son entrée ; une barrière en bois sera posée pour éloigner le passant de la fenêtre ou entreposer discrètement une poubelle...

Quand il est possible de laisser l'habitant choisir, laissons-le choisir. Une rue peut comporter autant de choix que d'habitants. Voilà une source de diversité et de colorations, de quoi personnaliser les rues et rompre avec la monotonie. À l'image

du « permis de végétaliser » déjà lancé à Dunkerque, l'initiative doit être partout rendue possible, encouragée, accompagnée.

Métamorphoses végétales

La nature en ville est plus que jamais une nécessité. Au-delà d'un effet de mode, nous en avons besoin pour survivre : captation des émissions carbone, emprisonnement de poussières, réduction des îlots de chaleur urbains, épuration de l'air, gestion de l'eau de pluie, aspiration des habitants à un cadre de vie moins oppressant et plus verdoyant... La nature en ville est un allié précieux pour faire face au changement climatique et rendre la ville plus attrayante.

Depuis quelques années, dans l'agglomération dunkerquoise, les plantations vont bon train. Plan 10000 arbres de la ville centre, plan 200000 arbres de la Communauté urbaine, permis de végétaliser... La place du végétal se redéfinit progressivement, tout en restant dans les mêmes lieux : espaces publics de centres-villes, parcs, jardins, espaces verts, grands axes, bords à canaux... La rue résidentielle reste quant à elle à reconquérir.

Mettre en nature une rue est un défi nécessitant de composer avec le stationnement, les réseaux, les dessertes de



garages, les contraintes liées au ramassage des ordures, au passage des véhicules de secours, le montage d'échafaudages... Sans oublier l'acceptation par les habitants, pour qui les rayons du soleil illuminant leur intérieur sont un véritable trésor. Végétaliser une rue ne veut pourtant pas dire l'arborer de bout en bout. Un seul arbre, bien choisi, bien placé, bien planté, peut à lui seul faire curiosité et égayer toute une rue.

Végétaliser une rue ne veut pourtant pas dire l'arborer de bout en bout.

Mettre en nature la rue, la végétaliser. Comment s'y prendre ? Sous quelle forme ? Par petites touches, une fois encore en libérant des places de stationnement : une solution qui fait son effet et déjà éprouvée. Ouvrir le trottoir le long des façades pour les végétaliser : cette idée simple, peu coûteuse, facile à mettre en œuvre, est pourtant peu menée à bien dans les rues de notre territoire. Allons plus loin. Rêvons un peu. Et si le partage de la voirie était redéfini ? Et si la voiture partageait avec le vélo une chaussée rendue sinueuse par des incursions végétales ? Derrière le cycliste, tel un explorateur, l'automobiliste roulerait au pas, sur une allée bordée d'une végétation luxuriante. Le trottoir serait métamorphosé en un long jardin. Sous les fenêtres, des massifs de fleurs. Sur les façades, les plantes grimpantes encadrant les portes et les fenêtres. Et cette végétation luxuriante le

séparant de la chaussée. Roses trémières, digitales aux inflorescences immenses, roses, mauves, blanches, fougères, agapanthes, ails géants, herbes folles aux épis dansant dans le vent, géraniums odorants, hortensias aux fleurs explosives, rosiers grimpants sur de hautes structures, houblons formant des arches tendues au-dessus de la rue... De petits arbres ainsi que quelques beaux et grands sujets. Ici un liquidambar au feuillage flamboyant, là un érable à trois troncs, plus loin un tilleul qui inondera la rue de l'odeur sucrée de ses fleurs, ou un prunus qui illuminera le printemps de ses milliers de fleurs blanches... Pour profiter de ce long jardin, quelques bancs, petites tables, chaises longues, marelles, table d'échec... Pourquoi pas même un babyfoot ?

Réinventer la rue n'a rien d'une lubie d'urbaniste ou d'un caprice de paysagiste. Le changement climatique et le bien-être en ville rendent aujourd'hui nécessaire cette nouvelle façon de faire la ville. La tâche n'est pas des moindres : elle demande de bouleverser les habitudes, de renverser les codes. Mais elle n'a rien d'impossible. Alors, en Flandre-Dunkerque, lançons-nous ! ■

Quand il est possible de laisser l'habitant choisir, laissons-le choisir. Une rue peut comporter autant de choix que d'habitants. Voilà une source de diversité et de colorations, de quoi personnaliser les rues et rompre avec la monotonie.

ITW

I N T E R V I E W



POUR LIRE L'AVENIR DES VILLES, REGARDEZ LE TROTTOIR !

Propos recueillis par Vanessa DELEVOYE

Isabelle Baraud-Serfaty est consultante en économie urbaine, fondatrice d'Ibicity et enseignante à Sciences-Po. À ce titre, elle collabore avec de nombreuses collectivités. Le regard de cette fine observatrice de l'actualité des villes s'est récemment porté sur le trottoir, qu'elle considère comme un chemin fécond pour saisir les principaux changements à l'œuvre dans la ville : les transitions numériques et écologiques. Espace de plus en plus encombré, de plus en plus convoité, le trottoir est devenu, selon elle, un enjeu stratégique majeur qui soulève bien des défis d'avenir.

« **Isabelle Baraud-Serfaty, vous travaillez actuellement beaucoup sur le trottoir. Qu'est-ce qui vous a conduit à mettre la focale sur cet espace public que vous considérez comme un enjeu stratégique ?**

Isabelle Baraud-Serfaty - Tout a commencé en 2017 par deux lectures. D'abord celle des *Chiffonniers de Paris*, un livre d'Antoine Compagnon qui montre comment le chiffonnier – métaphore du poète qui transforme la boue en or – opère “au coin de la borne”. Puis celle d'un livre intitulé *L'entrepreneur et le*

prince, de Christophe Defeuilley, qui retrace la création du service public de l'eau et des infrastructures inhérentes. Ces deux lectures m'ont permis de réaliser que la généralisation du trottoir en France date du milieu du 19^e siècle et coïncide avec la création des grands réseaux d'infrastructure qui structurent le fonctionnement des services urbains en France depuis lors. Cela a été comme une révélation, d'autant qu'Alphabet, la société-mère de Google, venait de créer Sidewalk Labs, sa filiale dédiée aux projets urbains (son fameux projet à Toronto,

« Le plus grand changement qui affecte nos trottoirs est lié au fait que nous avons dans les poches, depuis plus de 10 ans maintenant, des téléphones qui sont de véritables ordinateurs. »

abandonné depuis, avait fait grand bruit), dont le nom signifie littéralement “les labos du trottoir”. J'ai pensé : et si au fond le trottoir incarnait ce basculement de la ville des infrastructures vers la ville des plateformes numériques ?

J'ai voulu creuser le sujet et je me suis vite aperçue qu'il existait assez peu de publications sur le trottoir en France, contrairement aux Etats-Unis ou au Canada. Chez nous, c'est la notion d'espace public qui est privilégiée pour désigner l'espace du vivre-ensemble et de la citoyenneté, englobant de fait le trottoir. En France, le trottoir pâtit sans doute aussi de son association à des pratiques connotées négativement : la prostitution, la vie à la rue. Cet espace public est à la fois un objet simple – le trottoir existe partout et dans toutes les langues, ce n'est pas un mot technique, c'est davantage un mot de tous les jours – et un objet complexe et hybride, marqué par une certaine porosité entre la sphère publique et la sphère privée. Le trottoir est vécu comme le prolongement de

l'espace privé et comme un lieu d'activité marchande. Tout ceci fait du trottoir un passionnant sujet d'étude.

Vous dites que le trottoir est de plus en plus encombré. De quoi parlez-vous ?

La révolution numérique que nous connaissons actuellement conduit effectivement à un encombrement accru des trottoirs. Tous les trottoirs ne sont évidemment pas concernés par le phénomène que je vais décrire ici, qui vaut pour certaines rues, principalement celles des cœurs denses des métropoles.

L'encombrement traditionnel du trottoir, que nous connaissons tous, est généré par les terrasses des cafetiers, les étals commerçants, les piétons, les pistes cyclables, les voitures en stationnement, le mobilier urbain, les boîtes à lettres, diverses plantations... Depuis peu, les trottoirs accueillent également beaucoup d'éléments ayant trait aux nouvelles préoccupations environnementales : des composteurs, des points d'apport volontaires des déchets, des bornes de recharge électrique ou de réparation de vélos, des fontaines rafraîchissantes... Et encore plus récemment, des distributeurs de masques !

Mais le plus grand changement qui affecte nos trottoirs est lié au fait que nous avons dans les poches, depuis plus de 10 ans maintenant, des téléphones qui sont de véritables ordinateurs. Les nouveaux encombrants dont je parle sont liés au développement des nouvelles mobilités, rendu possible par la géolocalisation de

nos activités : les vélos et les trottinettes en libre-service ainsi que les véhicules de transport avec chauffeur (VTC) qui utilisent brièvement le trottoir pour prendre en charge et déposer leurs clients. La bordure de trottoir est aussi indispensable aux activités des livreurs de repas et plus généralement de tous les opérateurs relevant de l'e-commerce. Sans elle, il leur est tout simplement impossible de travailler.

Cette tendance ne peut aller qu'en s'accroissant. Les acteurs des plateformes numériques ont tout intérêt à inonder le marché pour acquérir la place dominante. C'est d'ailleurs pour cela qu'on a vu autant de trottinettes à Paris, sans souci réel de rentabilité. Et qu'on va sans nul doute assister à l'apparition de nouveaux encombrants dans les années qui viennent.

Dans vos publications, vous évoquez l'ajout d'une couche supplémentaire à la couche "physique" du trottoir que vous venez de décrire... En quoi consiste cette couche "informationnelle", comme vous la dénommez ?

La révolution numérique se traduit en effet par l'ajout d'une couche informationnelle sur l'espace public en général. Le trottoir est spécifiquement concerné. Prenons l'exemple de Google Maps qui propose, contre rémunération

bien entendu, aux commerçants d'être identifiés sur ses cartes et, surtout, grâce à la réalité augmentée, de donner à voir ce qu'il se passe derrière leurs murs. Cela ouvre la possibilité, comme cela existe déjà au Japon, d'avoir des commerces en étage et non plus forcément en rez-de-chaussée, derrière une vitrine. On peut imaginer que la relation des bâtiments à leur rez-de-chaussée et à l'espace public va ainsi fortement évoluer, ce qui affectera la physionomie des trottoirs.

« Le trottoir est une ressource clef pour de nombreux opérateurs de la ville. De ce fait, il devient un enjeu stratégique. »

L'information sur le trottoir se développe également à vive allure. Jusqu'à présent, la connaissance de la bordure de trottoir était généralement faible.

Au sein des collectivités locales, elle était souvent éparpillée entre différents services (stationnement, circulation, services incendie et d'urgence, logistique, maintenance des réseaux, commerces de rue, vélo et auto-partage), rarement numérisée et rarement à jour. Or, désormais, il est possible de "coder la bordure de trottoir", avec la production d'une cartographie qui inclut la localisation des bordures de trottoir, les règles en vigueur (comme les zones autorisées ou interdites pour le stationnement, les places de livraison, les arrêts de bus, les bouches d'incendie, etc.), les panneaux de signalisation et leurs indications, les émergences (parcmètres, caméras, arrêts de bus, arceaux de

stationnement vélos ou scooters, etc.), les usages actuels (stations de vélos, terrasses de café autorisées, etc.), mais aussi les usages en temps réel (voitures effectivement garées, VTC en train de déposer un passager, etc.).

Cette information peut être produite par des collectivités locales, mais des entreprises privées, comme Coord, émanation de Sidewalk Labs créée en 2018, ou encore Remix, également américaine, sont extrêmement actives sur ce métier.

C'est un constat aux implications vertigineuses que vous dressez ! On se rend compte que la manière actuelle de fabriquer la ville paraît presque archaïque au regard des évolutions rapides que vous décrivez et annoncez. Quelle conclusion en tirez-vous ?

Je crois qu'il faut prendre conscience que le trottoir est une ressource clef pour de nombreux opérateurs de la ville, et que c'est une ressource en quantité limitée, donc rare. De ce fait, le trottoir devient un enjeu stratégique. Il va en effet falloir

réussir à combiner entre elles toutes les activités qui utilisent le trottoir.

En Amérique du Nord, un nom existe pour désigner cela : le curb management. Le curb, c'est la bordure, l'espace à cheval sur la bande de stationnement et la bande de service, là où se trouve le mobilier urbain. Le curb management appréhende le trottoir comme une ressource rare, à optimiser, grâce à l'appariement, en temps réel et sur mesure, des besoins et des disponibilités.

Sachant que l'occupation de cette bordure de trottoir peut être très rapide : le curb kiss (baiser de la bordure) désigne par exemple le fait que les opérateurs de VTC ou de livraison vont avoir besoin du trottoir juste le temps de prendre en charge ou déposer leurs passagers ou leurs colis.

Pour pratiquer un curb management efficace, il faut disposer d'une donnée clef : l'information, numérisée et en temps réel, de ce qui se passe sur la bordure de trottoir. J'ai évoqué précédemment l'investissement de certaines sociétés privées à produire cette information

« Le curb kiss désigne le fait que les opérateurs de VTC ou de livraison vont avoir besoin du trottoir juste le temps de prendre en charge ou déposer leurs passagers ou leurs colis. »

numérisée qui intéresse tous les utilisateurs privés du trottoir. La société Coord vend déjà ses données aux opérateurs de VTC, de logistique, de micromobilités, etc. Mais pour une collectivité locale, l'intérêt est grand aussi de disposer de cette information. Le curb management n'a pas uniquement des implications techniques, il relève aussi d'arbitrages politiques, puisqu'il conduit nécessairement à donner la priorité à certaines occupations du trottoir plutôt qu'à d'autres. La métropole de Lyon y travaille. La Ville de Paris montre son intention de faire de même : en 2019, à l'occasion du Black Friday, qui provoque depuis quelques années une explosion des ventes à distance et donc des livraisons), l'adjoint chargé de l'urbanisme avait proposé un système de réservation pour les places de livraison. Cette allocation en temps réel de ces espaces relève du curb management.

Les changements qui affectent les trottoirs doivent-ils engendrer une révolution dans la manière dont les collectivités locales considèrent ces espaces ?

L'évolution du trottoir pose en effet la question de la gouvernance urbaine. Tous les ingrédients pour que la rue devienne un secteur en disruption sont aujourd'hui réunis. J'entrevois quatre facteurs de "disruption" : le foisonnement d'opérateurs de la rue difficile à gérer ; la gestion éclatée de la rue entre les services d'une même collectivité ; la question de l'allocation de cette ressource rare et la question de son attribution (à qui et

pour faire quoi?); et le contexte financier tendu.

Je ne serais pas surprise de voir, en France, des opérateurs privés devenir des gestionnaires de rues dans les années qui viennent, avec des concessions de service public attribuées comme pour les autoroutes ou la plage de la Baule. Autre modalité de gestion possible : il y a déjà, quand des opérations de logements neufs émergent, une réelle tentation de transférer la fabrication du trottoir aux promoteurs, et de plus en plus d'associations de copropriétaires se retrouvent ainsi propriétaires de leurs trottoirs ! Cela concerne même des villes moyennes ou petites.

Et c'est tout à fait paradoxal de constater que des collectivités se dessaisissent d'un actif aussi stratégique et générateur de valeurs. Les collectivités doivent prendre conscience de la valeur du trottoir dès à présent. Elles le considèrent encore souvent comme un générateur de coûts, un espace cher à entretenir et à faire fonctionner. Je plaiderais volontiers pour la nomination d'adjoint au maire dédié à la rue !

Les collectivités doivent aussi veiller à ne pas se rendre dépendantes d'opérateurs privés qui auraient cartographié et numérisé l'information de l'espace public. En décembre 2017, en Savoie, le serveur de la sous-préfecture, qui utilisait Google Maps, a explosé sous les demandes, en plein épisode de tempête de neige. Le nombre de requêtes gratuites a été dépassé et plus rien n'était possible... Cette gratuité en deçà d'un certain seuil

d'utilisation est un piège dans lequel les collectivités peuvent ne pas tomber en utilisant des logiciels libres, type Open Street Map.

Attention aussi avec ces plateformes : elles constituent une menace d'autant plus forte pour les collectivités qu'elles deviennent de plus en plus indispensables dans la plupart des actes de la vie quotidienne des habitants et qu'elles risquent ainsi de préempter la relation à l'habitant-usager. Contractualiser avec elles peut faire partie des solutions pour assurer une gouvernance urbaine équilibrée.

Qu'en est-il de la tarification du trottoir ? Pensez-vous que ce tabou français doit être brisé ?

En France, la gratuité de l'espace public est traditionnellement érigée autour du couple contribuable-usager : c'est gratuit pour l'utilisateur car c'est payé par le contribuable. C'est un choix politique. Mais je pense qu'il n'est pas interdit de remettre en cause ce principe dans certaines situations et notamment dans le cas du trottoir, lorsque son usager n'est pas un simple habitant mais un opérateur économique pour lequel il constitue une ressource-clef lui permettant de générer une rentabilité.

Actuellement, seuls les cafetiers, les restaurateurs (avant le Covid) et quelques opérateurs de trottinettes en free floating payent leur usage du trottoir. Il faut aussi citer les automobilistes qui stationnent sur la bordure de trottoir. Mais pourquoi ne pas faire payer certains usages

« Il est tout à fait paradoxal de constater que des collectivités se dessaisissent d'un actif aussi stratégique et générateur de valeurs. Les collectivités doivent prendre conscience de la valeur du trottoir dès à présent. »

temporaires serviciels relevant du curbside ? Est-il normal que les opérateurs du VTC ou de la logistique comme Amazon ne payent rien pour l'utilisation de cette ressource clef indispensable à leur chiffre d'affaires ?

La question se pose aussi pour les opérateurs qui monnayent la couche informationnelle du trottoir. C'est même encore plus paradoxal quand on observe le modèle économique de ces opérateurs. La gratuité est leur arme commerciale ; c'est ainsi qu'ils attirent de nombreux utilisateurs, ce qui leur permet d'engranger de fameuses recettes publicitaires. Google Maps est bien gratuit pour les utilisateurs mais payant pour les commerçants qui souhaitent être identifiés sur les cartes.

Quelle a été l'incidence du Covid-19 sur le trottoir ?

Le Covid-19 a mis le doigt sur l'impensé de nos trottoirs. En quelques semaines, ils sont devenus la "salle d'attente des commerces" selon l'expression de Mathieu Chassignet, la zone du click and collect, la zone pour agrandir les terrasses... Le Covid-19 a mis en lumière l'aspect protéiforme et adaptable du trottoir. L'appétence pour cet espace s'est encore accrue.

Au moment du confinement, cet "en bas de chez soi" est devenu l'espace où prendre l'air, comme une extension de nos intérieurs alors que les parcs et les squares étaient fermés. Beaucoup de gens ont réclamé des trottoirs plus larges, dans un contexte de distanciation

physique appelé à durer et de réduction du trafic automobile. On peut imaginer que davantage d'habitants demandent à l'avenir à être impliqués dans la fabrication et la gestion du trottoir.

Je note que la dimension temps réel est très présente dans la gestion du Covid-19. Toutes les mesures sont prises "jusqu'à nouvel ordre" et les règles pour favoriser la distanciation physique varient selon les moments de la journée (par exemple, l'autorisation de faire du jogging ou le couvre-feu le soir). Pour permettre de respecter des mesures de distanciation physique qui deviendraient une nouvelle norme, un pas supplémentaire pourrait être franchi – sans pour autant dire qu'il soit souhaitable –, qui consisterait en une véritable allocation, en temps réel, entre une offre et une demande de trottoir : par exemple, en "réservant" sa place sur le trottoir devant la pharmacie ou la boulangerie. Avec la même question que celle que j'ai posé concernant le curbside management : qui serait l'opérateur de ce nouveau métier ? »

« On peut imaginer que davantage d'habitants demandent à l'avenir à être impliqués dans la fabrication et la gestion du trottoir. »

NDLR : le titre de cette interview est tiré d'un article de Marshall Aarian, « To See the Future of Cities, Watch the Curb. Yes, the Curb » sur le site www.wired.com.

FLANDRE-DUNKERQUE

LES NOUVEAUX DÉFIS DE L'ESPACE PUBLIC

Directeur de la publication

Franck Mérelle

Rédactrice-en-chef

Vanessa Delevoye

Autrices et auteur :

**Céline Lejeune, Vanessa Delevoye, Valérie Mathias-Husson,
Chloé Descamps, Nathalie Dominique, Sébastien Lebel**

Illustrations :

Chloé Descamps, Vincent Charruau, Sébastien Lebel

Conception graphique, mise en page, colorisation :

Joachim Souhab

REMERCIEMENTS

Sonia Curnier, Emma Vilarem, Alice Cabaret, Alicia Lugan, Caroline Mollie,
Pascal Le Brun-Cordier, Nicolas Lovera et Isabelle Baraud-Serfaty.

©2021 AGUR | Halle aux Sucres - 9003, route du Quai Freycinet 3 - 59140 Dunkerque

www.agur-dunkerque.org | www.urbislemag.fr

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tout pays

Illustrations : AGUR - Photos : DR.

Impression : Imprimerie Pacaud, Coudekerque-Branche

Achevé d'imprimer en novembre 2021

ISBN : 978-2-918623-36-6

LES MEMBRES ET PARTENAIRES DE L'AGUR :



Et les communes de Dunkerque, Leffrinckoucke, Coudekerque-Branche, Bergues, Cappelle-la-Grande, Gravelines, Loon-Plage, Watten, Grand-Fort-Philippe et Bourbourg. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Leffrinckoucke.

FLANDRE-DUNKERQUE

LES NOUVEAUX DÉFIS DE L'ESPACE PUBLIC

Réussir l'aménagement d'un espace public : avec la pandémie, cet objectif s'est mué en une véritable injonction pour les élus. L'expérience du confinement a profondément modifié les attentes et les perceptions des habitants quant à leurs lieux de vie. Tous les espaces publics situés à 5 minutes à pied du domicile ont pris de la valeur, y compris les plus banals, comme le trottoir. L'agilité et l'adaptabilité ont fait irruption dans le paysage urbain : les aménagements créés le temps de la pandémie contribuent à rendre la ville vivante – comme les terrasses de café qui se sont étendues sur l'espace public – ou à faciliter la mobilité – comme les coronapistes... Et puis la nature, le besoin de nature, a explosé !



AGENCE D'URBANISME
FLANDRE-DUNKERQUE



URBIS
le mag.fr

| www.agur-dunkerque.org | www.urbislemag.fr